



photo Robert Nadon, LA PRESSE

## Les Canadiens se montrent bien mauvais perdants

Les amateurs de hockey pardonneront sans doute aux joueurs de l'équipe du Canada leur défaite à la fois écrasante et imprévue contre les Soviétiques samedi. Après tout, ce n'est pas leur faute si Bobby Hull, Jean-Claude Tremblay et Derek Sanderson n'ont pu jouer et s'ils ont tout simplement été battus

par une équipe supérieure. Mais ce qui sera peut-être plus difficilement pardonné, c'est le manque d'esprit sportif des nôtres manifesté à la fin du "match du siècle" du hockey. Après leur humiliante défaite, les joueurs canadiens ont jugé bon de quitter la patinoire sans serrer la main aux Soviétiques qui les atten-

drent vainement au centre de la patinoire. Harry Sinden a déclaré que ses joueurs ne connaissaient pas la coutume de leurs rivaux. Ils étaient bien les seuls...

nos informations et photos en pages B 1, B 2 et B 4

- Plus de \$2,500,000 en tableaux et bijoux
- Trois voleurs ligotent les gardiens non armés

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIERE EDITION 15¢



Montréal, lundi, 4 septembre 1972, 88e année, no 178, 46 pages, 4 cahiers

# Trésor volé au Musée

par René-François DESAMORE

Trois cagouleurs armés qui ont pénétré par le toit au Musée des Beaux-Arts de Montréal ont fait main basse sur 18 tableaux et 35 objets d'art évalués à \$2 millions et demi. La pièce la plus importante est un Rembrandt évalué à plus d'un million de dollars.

Les trois individus ont péné-

tré par le toit dans le musée situé sur la rue Sherbrooke où ils avaient grimpé au moyen d'une échelle et de cordes. Aussitôt entrés, ils ont ligoté les trois gardiens non armés qui se trouvaient à l'intérieur après avoir tiré un coup de feu dans le plafond.

Ils ont ensuite entrepris de vider le musée de chefs-d'oeu-

vres et de bijoux que, selon la police, ils avaient repéré à l'avance. Pour transporter leur butin, ils ont demandé aux gardiens la clé de la camionnette du musée mais comme ceux-ci ne la possédaient pas, ils ont utilisé leur propre véhicule.

Les gardiens se libèrent

En voulant sortir une partie de leur butin par la porte ar-

rière du musée, ils ont actionné le système d'alarme qui les a contraint à précipiter leur fuite et à abandonner quelques tableaux à proximité de la porte. Toutefois, avant de déclencher le système d'alarme vers les 3 h., ils avaient déjà sorti par le toit, à l'aide de câbles, la plus grande partie de leur butin.

Les gardiens se sont immédiatement attaqués à leurs liens, ce

qui fut assez facile grâce au canif que l'un d'entre eux avait en poche. Avant même de libérer ses collègues, il appela la police.

Des policiers de la patrouille de nuit sous la conduite du capitaine Jacques Cinq-Mars ont immédiatement entrepris une enquête et ont relevé les traces laissées par les trois voleurs.

Les policiers ont tenté de rejoindre le conservateur du musée pour obtenir l'inventaire des oeuvres dérobées. Ce dernier étant à Noranda, ils ont fait appel à Mlle Ruth Jackson qui connaît très bien l'inventaire du musée.

Dès son arrivée, elle a constaté la disparition d'un Rembrandt

Voir TRESOR, page A 6

### AUJOURD'HUI

- "Blue Bird": l'enquête progresse page A 3
- Maisons bâclées, faillites opportunes... A quoi donc sert la SCHL? page A 5
- Spassky aurait un match-révanche page A 9
- Saint-Tite a un maire illettré et ça va pas mal... page C 1
- Leur d'espoir en Ulster page D 1

### SOMMAIRE

- Arts et spectacles: C 6, 7
- Bandes dessinées: A 8
- Décès, naissances, etc.: D 11
- Economie: C 4, 5
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: D 4
- Horoscope: C 2
- Informations étrangères: D 1
- Informations nationales: A 2
- "Mat-mystère": D 3
- Mots croisés: D 5
- Petites annonces: D 2 à 8
- Radio et télévision: C 7
- Radio FM: C 6
- Sports: B 1, 7
- Tribunaux: A 7
- Vivre aujourd'hui: C 2, 3
- Votre médecin: C 2

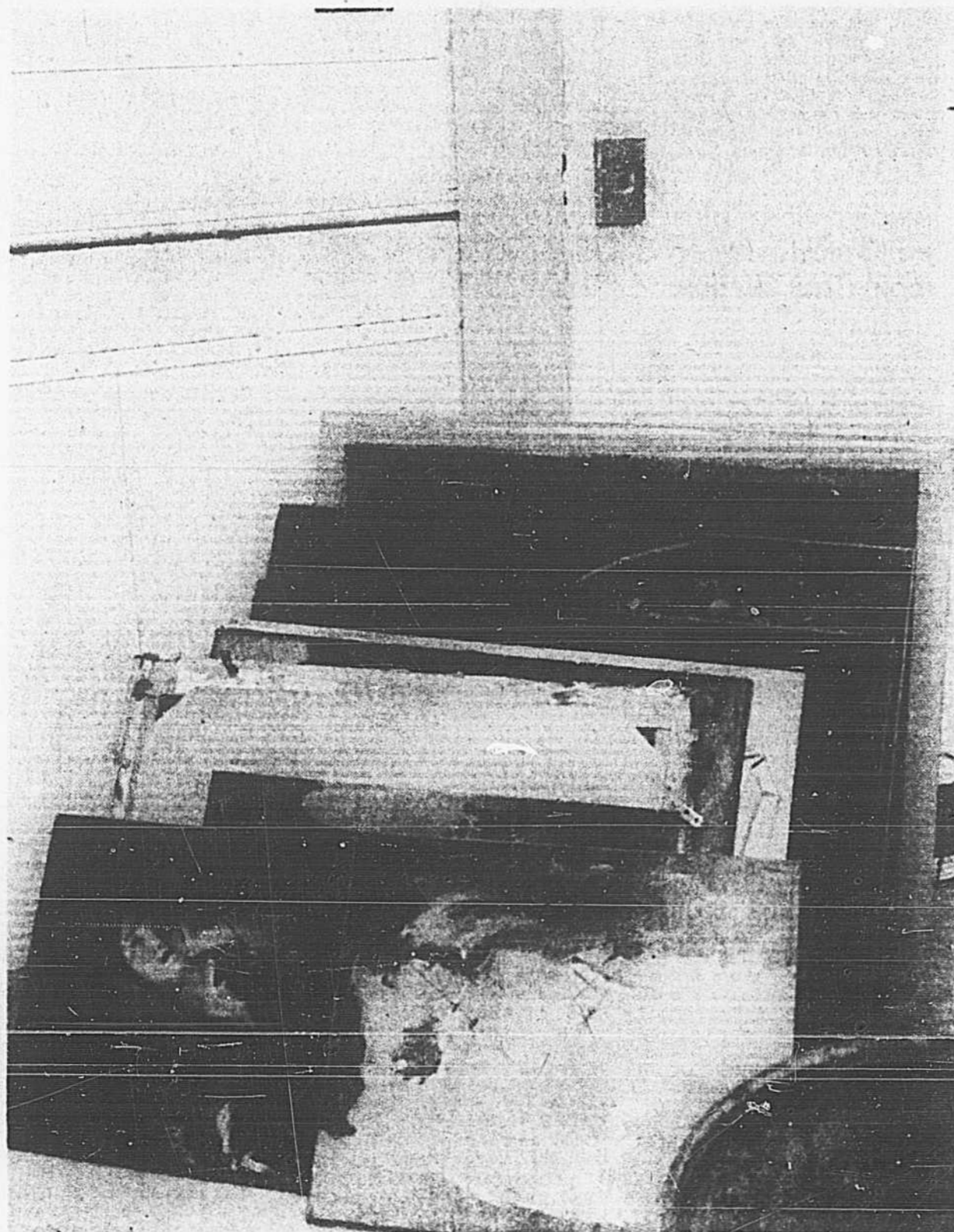


photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le déclenchement du système d'alarme a forcé les voleurs à laisser une partie de leur butin près de la porte arrière du Musée des Beaux-Arts de Montréal. On reconnaît au premier plan la Tempête en Mer, un tableau de Francesco Guardi, peintre italien du 18e siècle.

## Deux nageurs canadiens sont arrêtés à Munich

par Guy PINARD  
envoyé spécial de LA PRESSE

MUNICH — Des mesures disciplinaires prises contre un membre de l'équipe d'athlétisme, deux nageurs arrêtés par la police de Munich, tel est le bilan d'une journée assez mouvementée pour le Canada hier.

Le plus grave incident est évidemment celui qui implique les nageurs. Ils ont été arrêtés par la police au cours de la nuit, alors qu'ils tentaient de s'emparer d'un des innombrables dra-

peaux des Jeux de Munich, à titre de souvenir.

La délégation canadienne craint que la police songe à se servir d'eux pour faire un exemple, pour limiter les dégâts dans ce domaine à la fin des Jeux. A 11 h. ce matin, heure de Munich, les deux étaient toujours emprisonnés. L'affaire a été confiée au bureau de l'ambassadeur canadien à Munich.

Les dirigeants de la mission canadienne refusent de dévoiler le nom des deux jeunes hommes, en attendant d'avoir plus de détails sur leur arrestation.

On peut toutefois souligner qu'avant les Jeux, des juges ont condamné à de fortes amendes (jusqu'à \$350) des jeunes pris dans des délits semblables.

Le cas Francis

Dans l'autre affaire, le sprinter Charles Francis sera invité à quitter Munich le plus tôt possible, suite à son refus de participer au 200 mètres hier.

Convoqué par les entraîneurs de Munich, Francis a expliqué qu'il n'aurait absolument rien gagné à participer au 200 mètres puisqu'il était plus faible dans cette épreuve que dans les 100 mètres dans laquelle il a été rapidement éliminé.

"Je ne croyais pas que je serais obligé de participer au 200 mètres. Je fais partie de l'équipe parce que j'ai gagné le 100 mètres aux essais, et non pas le 200 mètres", a dit l'athlète.

Voir MUNICH, page A 6

## Fusillade autour du pénitencier

par Jacques FILTEAU

Deux jeunes policiers de Laval ont vu la mort de près, hier: les occupants d'une voiture qu'ils pourchassaient ont soudainement stoppé, en sont descendus et ont ouvert le feu dans leur direction.

Les agents Jean-Paul Viau et Serge Morin, du poste 10 de Laval patrouillaient (en mission spéciale) les alentours du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul lorsqu'ils ont vu des gardes du pénitencier qui s'approchaient d'une voiture "Dodge" de modèle récent: cette voiture circulait depuis un bon moment autour du pénitencier.

A l'antenne de la voiture était attaché un petit drapeau quadrillé qui, croit-on à la police de Laval, aurait servi, le cas échéant, à identifier la voiture à distance. Ce qui aurait pu faciliter une évasion possible en ce jour de visite. Car, hier, les parents et les enfants des détenus étaient admis au pénitencier.

Mais les occupants de la voiture,

Voir FUSILLADE, page A 6



Généralement nuageux, pluie légère.  
Min. 55° Max. 70° • Détails en page A 6

mini-foto

23034  
3034  
034

MINI-FOTO

6 7 5 5 4 9 4  
8 8 5 4 9 4  
88 5 4 9 4  
840 4 9 4

TIRAGE 1e semaine 1972

125.000  
5.000  
1.000  
250

6 7 8 3 2 2 5  
8 3 2 2 5  
3 2 2 5  
2 2 5

150.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

25.000  
500  
100  
50

## la campagne 72 au microscope

par Gilles GARIÉPY

### L'heure est grave

Jamais, depuis le cri du cœur du général de Gaulle à Montréal en 1967, l'intégrité du Canada n'a-t-elle reçu un coup pareil. Vous savez de quoi je parle. Sept autres matches comme celui de samedi soir entre le Canada et l'URSS, et l'échiquier politique du Canada pourrait s'en trouver bouleversé.

Vous voyez ça d'ici, le Canada humilié 8-0 par les Russes, juste avant les élections générales? Les Canadiens, je veux dire les citoyens du Canada, ne le "prendraient pas". Et ils chercheraient à coup sûr un responsable.

Au quartier général du Parti libéral à Ottawa, j'imagine que c'est déjà la panique. Car enfin, ce sont bien les libéraux qui sont au pouvoir, et donc qui seront les coupables tout désignés si le Canada perd la face. Même Jean Marchand n'arriverait pas à faire croire au peuple que cette catastrophe est la faute à Caouette.

Inonderait-elle les auditeurs de "messages d'intérêt public" que la Chambre de commerce ne parviendrait pas davantage à faire avaler aux gens que la défaite de l'équipe canadienne est attribuable aux revendications exagérées des syndicats et à l'insécurité engendrée par le phénomène séparatiste.

### Une responsabilité écrasante

Rien à faire, Trudeau ne pourrait s'esquiver. Tour à tour, les chefs des partis d'opposition souligneraient gravement aux électeurs la responsabilité écrasante du premier ministre dans ce désastre national.

D'abord, diraient-ils, n'est-ce pas M. Trudeau qui est responsable de cette confrontation, pour en avoir relancé l'idée lors de son voyage en URSS? N'est-il pas évident que, prévenu depuis longtemps de la chose, il a manqué à son devoir en négligeant de prendre à temps les mesures appropriées pour assurer la suprématie canadienne? N'est-ce pas M. Trudeau, en outre, qui a lui-même mis la rondelle au jeu au début de la série, jetant ainsi un mauvais sort aux joueurs canadiens?

Quant à la presse de tout le pays, elle soulignerait avec empressement (ne serait-ce que pour faire oublier les prédictions trop optimistes de ses chroniqueurs sportifs) que M. Trudeau n'a pas cru bon de réunir le parlement en session spéciale pour obliger les caïds de la LNH à accepter Bobby Hull dans l'équipe canadienne.

M. Trudeau, rappellerait-on, a pourtant réuni les députés d'urgence pour une "sérieuse" affaire de grève de débardeurs, et il a recouru à la Loi des mesures de guerre pour venir à bout d'une poignée de gamins délinquants.

### Un débat constitutionnel

Non seulement l'affaire serait-elle fatale aux libéraux: elle relancerait immanquablement la querelle de juridictions entre l'Etat central et les provinces. Car, on l'aura compris, la seule défense que pourra présenter M. Trudeau en cas de catastrophe sera de plaider qu'Ottawa n'a pas juridiction sur le hockey.

Renversant le scénario habituel qui amène chaque palier de gouvernement à revendiquer comme siens les domaines "accaparés" par l'autre, cette fois Ottawa et les provinces se renverraient la rondelle, je veux dire la balle.

Solennel, un peu tendu, légèrement nasillard, M. Trudeau affirmera sur les ondes de la télévision d'Etat, réquisitionnées pour la circonstance, que "le sport est la responsabilité exclusive des provinces" et que son gouvernement, désireux de respecter l'intégrité du Canada, ne pouvait empiéter sur les domaines de compétence provinciale.

Ce à quoi, furieux, les premiers ministres de 9 provinces répliqueront que le hockey n'est mentionné nulle part dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et qu'on n'en a même pas discuté à Victoria. Quant à M. Robert Bourassa, il affirmera au nom du Québec que la déclaration de M. Trudeau, bien qu'injuste pour son propre cabinet, marquait un "progrès considérable" dans la révision constitutionnelle.

Et, bien entendu, il réclamera au gouvernement central un transfert net de ressources fiscales afin d'assumer pleinement les responsabilités du Québec dans le progrès du hockey.

Je passe sous silence ce que pourra dire M. René Lévesque. D'ailleurs, il le dira en premier à un quotidien rival, comme d'habitude.



### Hockey et politique

Chacun dans la tenue et avec le style qui lui est propre, le chef du parti libéral, M. Trudeau et le chef du parti conservateur M. Stanfield, accompagnée de leur épouse ont suivi avec beaucoup d'intérêt le match de hockey Canada-URSS.

# Canada-Russie: les premiers lancers de la campagne électorale

par Louise COUSINEAU

Alors que plusieurs commencent à se demander si cette idée de matches de hockey Canada-Russie était bien bonne, pour le premier ministre Trudeau c'est du gâteau parce que ce hockey lui a permis de passer sa première journée de campagne électorale en visibilité maximum, ce qui n'est pas à dédaigner quand on veut se faire réélire.

Le samedi soir, comme chacun sait, il a été vu d'un océan à l'autre mettant la rondelle au jeu.

A moins que quelqu'un ne l'accuse d'avoir ainsi contribué à la défaite, c'était de la bonne publicité.

Le midi, le premier ministre avait reçu à déjeuner les magnats du

monde sportif et politique au Reine-Elizabeth, en l'honneur de l'équipe russe. Evénement mondain qui lui a permis de rencontrer des gens riches, ce qui n'est pas non plus à dédaigner en période électorale, en plus d'attirer une meute de journalistes.

### Le gratin

Il y avait à déjeuner, parmi les célébrités: l'ex-premier ministre Yester B. Pearson, le maire Jean Drapeau, le sénateur Molson, Sam Berger (le propriétaire des Alouettes) le ministre Bryce MacKasey, John Munroe, le solliciteur général Jean-Pierre Goyer, le ministre québécois Gérard-D. Lévesque.

Il y avait aussi des joueurs de hockey des deux équipes, mais la plus

grosse ovation est allée à Trudeau.

Lequel a servi un petit discours fort amusant. Ainsi, il a souhaité aux Soviétiques la réalisation de tous leurs désirs... sauf un. (Les Russes ne l'ont pas trouvée très drôle).

Il a dit: "Depuis quelque temps, le Canada vivait avec deux suspenses. Maintenant que le premier est réglé (la date des élections), on va pouvoir se consacrer pleinement au deuxième, le hockey."

Et cette autre phrase, très appréciée de l'auditoire: "Plusieurs Canadiens vont aller voter, mais tous vont suivre la série de hockey..."

Il a même fait allusion à son intervention infructueuse dans le cas de Bobby Hull. S'adressant aux Soviétiques, il a dit: "Je vais supporter l'é-

quipe du Canada, mais sachez que je n'ai aucune influence sur cette équipe. J'ai essayé, mais je n'ai pas réussi!"

Ce à quoi le chef de la délégation soviétique, M. Georges Rogoulsky, a répondu, rappelant que nous fêtons le 30ème anniversaire des relations soviéto-canadiennes: "Le hockey est un petit soldat sur le grand front des relations entre nos deux pays".

Pour ensuite délaissier ces comparaisons martiales et pour conclure: "C'est l'amitié qui va gagner".

# Les syndicats appuieraient le Parti québécois dans Duplessis

par Pierre-Paul GAGNE  
envoyée spéciale de LA PRESSE

SEPT-ÎLES — Selon le président du Front des travailleurs unis de Sept-Îles, M. Réjean Langlois, il est déjà assuré que les syndicats vont appuyer le candidat du Parti québécois dans le comté de Duplessis lors des élections partielles qui doivent se tenir le 11 octobre prochain.

Car, bien que l'idée d'un front commun structuré des travailleurs de Sept-Îles soit demeurée assez embryonnaire depuis le printemps dernier, les syndicats ont bien l'intention de se servir de la prochaine campagne électorale partielle dans Duplessis pour démontrer une fois pour toutes que

leur rôle doit dépasser la stricte négociation de meilleures conditions de travail.

Il leur reste maintenant à déterminer quelle sera l'ampleur de l'engagement syndical. Depuis les événements de mai, un certain essoufflement, de même que la période morte de l'été, ont empêché les différents syndicats de mettre définitivement au point l'idée du front commun. Toutefois, devant l'approche de l'élection partielle, on a l'intention de brûler les étapes et il n'est pas impossible que des réunions d'organisations inter-syndicales aient lieu dès cette semaine pour faire le point sur la question de la campagne électorale.

### Une campagne difficile

Toutefois, les chefs syndicaux sont les premiers à reconnaître que la campagne électorale dans Duplessis ne sera pas facile, surtout en raison de la candidature libérale prestigieuse du maire de Sept-Îles, M. Donald Galiène. Celui-ci, en déclarant la semaine dernière que l'action politique des syndicats n'était pas venue par la base, a directement lancé un défi aux leaders de mai dernier.

Déjà, ceux-ci lui reprochaient d'avoir mal rempli ses fonctions lorsqu'il a refusé de se faire le porte-parole du conseil municipal de Sept-Îles, le printemps dernier, qui réclamait alors le retrait de la loi 19 mettant fin à la grève des employés des secteurs public et para-public.

Les chefs syndicaux de la Côte-Nord se sont donc maintenant trouvés deux bonnes raisons pour lui faire la lutte. Il leur reste à prouver que les travail-

leurs à la base sont d'accord pour entrer dès maintenant de plain-pied dans l'action politique.

### Raisons syndicales

A cet égard, les plus réticents des leaders syndicaux font valoir qu'une défaite causante de leurs candidats aurait pour effet de donner raison à ceux, M. Galiène en tête, qui prétendent que les syndicats outrepassent leur rôle. Ils rappellent que les syndicats ne sont pas encore assez structurés pour se lancer dans une action politique de cette envergure qui va assurément créer un précédent dans l'histoire québécoise.

A ces hésitations, M. Bruno Girard, permanent de la Confédération des syndicats nationaux à Sept-Îles, répond que, le printemps dernier, personne ne croyait, non plus, à la possibilité de créer un front commun uni. Pourtant, le front a existé et c'est encore sur la Côte-Nord qu'il a fait le plus de bruit. Il ajoute que la CSN peut maintenant établir un contact direct avec ses quelque 2.500 membres de Sept-Îles en l'espace de deux heures.

Selon lui, les syndicats devront s'impliquer non tellement contre le maire Galiène lui-même, mais surtout contre le Parti libéral et certains de ses ministres. On attend principalement de pied ferme le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui, selon M. Girard, a plusieurs fois refusé de venir rencontrer les travailleurs au cours des derniers mois, mais qui n'hésitera pas à venir poser un geste purement politique en appuyant le candidat libéral.

# Wagner passerait chez les conservateurs... demain

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Demain matin à 11:00 hrs à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Claude Wagner annoncera qu'il sera le chef de file des conservateurs au Québec pendant la prochaine campagne électorale.

Personne ne veut confirmer cette affirmation, mais chez les conservateurs tout le monde laisse croire qu'elle est fondée.

Tout ce que l'on sait de très sûr, c'est qu'il y a demain matin une conférence de presse à Montréal au lieu ci-haut mentionné, comme on le précise dans un communiqué émis par le comité d'organisation progressiste-conservateur du Québec, dont le président est M. Claude Dupras.

Si effectivement M. Wagner annonce demain son entrée dans la course, on pourra conclure que les conservateurs n'ont pas perdu leur temps dans la période pré-électorale et que la décision de M. Wagner a tout simplement été synchronisée avec le déclenchement des élections.

Il est difficile pour l'instant de prévoir quels seront les effets de la venue de M. Wagner chez M. Stanfield. Celui-ci espère que le choix de M. Wagner incitera un plus grand nombre de Québécois à se rallier à son parti.

sent au Québec, il faut que les Québécois trouvent dans ce parti des candidats représentatifs du Québec. De toute évidence M. Stanfield considère M. Wagner comme l'un de ces hommes.

On peut se demander si M. Wagner nuira plus aux libéraux qu'aux conservateurs, à moins qu'il ne nuise à personne comme le prétendent les leaders de ces deux partis.

On peut penser aussi que la présence de M. Wagner aura un effet au Canada anglais. On sous-estime généralement au Québec l'importance qu'il y a pour un parti politique fédéral d'avoir des représentants valables dans le Québec. C'est un facteur important pour la crédibilité d'un parti à l'échelle canadienne.

Il va sans dire que M. Wagner fera une impression dans les autres provinces, mais jusqu'à quel point sera-t-elle bonne ou mauvaise?

Si demain matin, M. Wagner annonce pour la deuxième fois qu'il quitte le banc, il suffira sans doute de quelques semaines pour sentir au Canada anglais comment on accueille ce nouveau venu québécois sur la scène politique fédérale.

Electoralement parlant, on peut déjà prendre pour acquis qu'il fera mieux que M. Marcel Faribault en 1967.



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

### Premiers ministres en campagne

Les premiers ministres de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, MM. Frank Moores et Richard Hatfield, ont profité de leur passage à Montréal, à l'occasion du match Russie-Canada, pour donner leur appui au candidat conservateur dans le comté de Westmount, M. Michael Arthur Meighen, petit-fils d'Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada. Les deux premiers ministres qui entourent M. Meighen au centre de la photo ont parcouru une vingtaine de magasins du comté en serrant des mains sur leur passage. A chaque poignée de main, MM. Hatfield et Moores devaient préciser qui ils étaient.

### Immigration: plus en Ontario et moins au Québec

OTTAWA (PC) — Le Québec a attiré un pourcentage d'immigrants moindre au cours du premier semestre de 1972 que durant la période correspondante de 1971, alors que le contraire s'est produit en Ontario.

Ces pourcentages sont 17,1 et 15,7 pour le Québec et 52,3 et 53,1 pour l'Ontario, comprend-on à l'examen des dernières statistiques de l'immigration publiées, par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration, à Ottawa.

D'autre part, le nombre d'immigrants à venir au Canada a regagné de 59.177 à 54.313, soit une diminution de 4.864.

### Francophones

Le nombre des immigrants en provenance des pays francophones, les plus susceptibles de s'intégrer au Canada français a aussi subi une baisse. Par exemple, seulement 1.360 Français sont arrivés au pays durant le premier semestre contre 1.629, un an plus tôt. De plus, le nombre des Belges a diminué de 232 à 194.

Parmi les principaux pays fournisseurs des immigrants au Canada, seuls les Etats-Unis en ont envoyé un plus grand nombre, soit 10.573 contre 10.314 l'an dernier.

Le nombre d'immigrants venant de l'Angleterre, quoique encore élevé, a toutefois diminué de 5.714 à 5.337. Le nombre d'immigrants a diminué du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et au Yukon, et dans les Territoires du Nord-Ouest où il a augmenté légèrement.

En Colombie-Britannique, même si le nombre des Néo-canadiens a regagné de 9.070 à 8.555, il reste qu'il était presque aussi élevé qu'au Québec.

Dans cette province, 8.615 nouveaux étrangers se sont établis au cours du premier semestre contre 10.147, durant les premiers six mois de 1971, soit une diminution de 1.532 immigrants.

En Ontario, le nombre a diminué de 20.961 à 28.862, à Terre-Neuve, de 375 à 285; en Nouvelle-Ecosse, de 831 à 725; et au Manitoba, de 2.595 à 2.380.

A l'île du Prince-Edouard, le nombre a progressé de 61 à 63 immigrants; au Nouveau-Brunswick, de 408 à 431; en Saskatchewan, de 608 à 661; et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, de 86 à 83.

## SECRETARIAT BILINGUE

- COURS COMPLETS
- RECYCLAGES
- COURS JOUR ET SOIR
- STAGES
- ASSISTANCE - PLACEMENT
- CLASSES 15 ÉLÈVES



CARRIÈRES & PROFILS  
Place Bonaventure, étage F  
métro Bonaventure 875-6870

### La bureaucratie inquiète les parlementaires

WINNIPEG (PC) — Les parlementaires canadiens ont décidé que l'expansion de la bureaucratie politique aux niveaux fédéral et provincial pouvait faire que les technocrates gouvernement, eux qui ne sont pas responsables devant les électeurs.

Les délégués au congrès annuel de l'Association parlementaire du Commonwealth se sont inquiétés des "super staffs" qui ne font pas partie de la fonction publique et qui sont nommés par le parti au pouvoir.

"Il est possible que ce soit le premier pas vers le développement d'un système de gouvernement totalitaire", a déclaré en fin de semaine, le Dr Mike Laffin, député provincial de Nouvelle-Ecosse.

Invoquant la complexité de plus en plus grande des problèmes, le premier ministre du Canada et plusieurs premiers ministres provinciaux se sont entourés d'un personnel hautement spécialisé qui sert de tampon entre la fonction publique et le parti au pouvoir, a déclaré le Dr Laffin.

Il a ajouté que le fait que ces super-fonctionnaires jouent un rôle clé dans l'élaboration des programmes politiques diminue le rôle des fonctionnaires, des simples députés et même quelquefois des ministres, a-t-il dit.

### Ottawa publiera une étude sur les relations canado-américaines

OTTAWA (PC) — Une étude poussée des relations canado-américaines sera publiée ici quelques semaines, annoncé hier le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

M. Sharp a déclaré que l'étude porterait surtout sur les options.

"Devons-nous poursuivre les politiques du passé? Devons-nous chercher une plus grande intégration aux États-Unis? Ou devons-nous nous lancer sur une troisième option conçue pour permettre au Canada de faire face avec plus d'à-propos à la situation actuelle, et non pas avec le passé?"

"L'étude se prononcera en faveur de la troisième option."

**Revêtement Alcan**

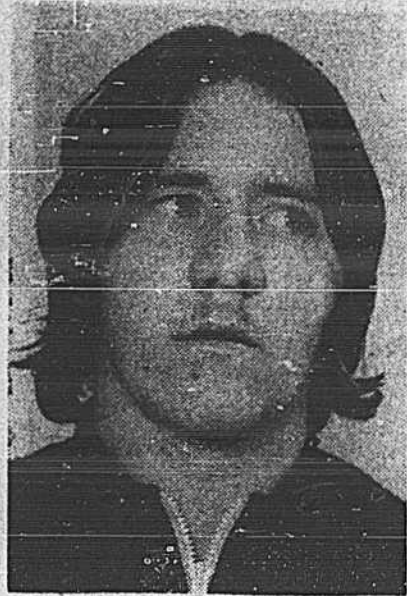
ESTIMATION GRATUITE  
481-7983

SPECIALISTES en  
**CORNICHES ET BORDURES**

PORTES ET FENÊTRES    AUVENTS ET GOUTTIÈRES

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ ALCAN  
**CENTRE D'ALUMINIUM DE MONTREAL 4640, Décarie**

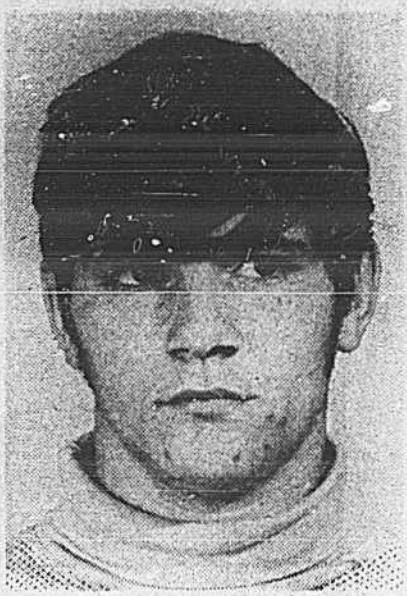
**Revêtement Alcan**



James O'BRIEN



Joseph-Marc BOUTIN



Joe ECCLES

La police détient un individu et en recherche deux autres en rapport avec l'incendie du Bluebird vendredi soir, qui causa la mort de 37 personnes et fit 54 blessés. Tous trois sont des résidents de Montréal. Il s'agit ci-haut de gauche à droite, de James O'Brien, 22 ans, Joseph Marc Boutin, 24 ans, et Joe Eccles, 24 ans. Les photos proviennent des dossiers de la police de Montréal. Boutin, qui porte un collier de barbe sur la photo qui le montre ci-haut au centre, se serait rasé depuis lors selon des témoins.

## D'après la police, la pègre est étrangère à l'incendie du Blue Bird

par Jacques FILTEAU

La police détient un jeune homme de 24 ans, Joe Eccles domicilié au 4390, boulevard Grant, à Notre-Dame-de-Grâce, et est à la recherche de deux autres Montréalais, Joseph Marc Boutin, également âgé de 24 ans, et James O'Brien, âgé de 22 ans, relativement à l'incendie qui a fait 37 morts dans la nuit de vendredi à samedi, au restaurant "Blue Bird".

Un mandat du coroner a été émis par le Dr Laurin Lapointe et la police

recherche activement les deux jeunes hommes.

Par ailleurs, la police s'inquiète de la tournure qu'a prise cette histoire.

L'affaire du restaurant "Blue Bird", malgré son extrême gravité, est une bombe qu'il faut désamorcer. Les comptes rendus de certains journaux ont donné à cette tragédie une dimension irréaliste. Les auteurs de cet incendie ne sont pas de dangereux criminels, mais des jeunes gens qui ont agi sans réfléchir.

Voilà, en gros, ce que pensent les détectives du bureau des Enquêtes criminelles de la police de Montréal de la tragédie du restaurant-cabaret "Blue Bird" où 37 personnes ont perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi.

Le sergent-détective Legault, se basant sur les résultats de l'enquête en cours précise que contrairement à ce que certains ont prétendu :

- les portes et les fenêtres du "Blue Bird" n'étaient pas barricadées;
- l'établissement était loin d'être bondé, on a estimé à quelque 250 personnes les présences sur les lieux alors que le "Blue Bird" et le "Wagon Wheel", situé à l'étage, peuvent en contenir légalement 499.
- la pègre était étrangère à l'incendie. Les présumés auteurs sont certes connus de la police, mais on n'avait rien de très sérieux à leur reprocher avant cette affaire;
- le "Blue Bird" et le "Wagon Wheel" étaient des établissements bien tenus et leur propriétaire n'avait jamais eu maille à partir avec la police;
- ce ne sont pas des cocktails molo-tov qui ont servi à mettre le feu, mais de l'essence dont on a généreusement aspergé les murs et l'escalier de l'entrée avant d'y mettre le feu.

Voici comment le sergent Legault reconstitue les événements. Vendredi soir vers 10 h., trois hommes se présentent au "Wagon Wheel"; ils viennent rejoindre des amis et veulent s'asseoir à la même table.

Le maître d'hôtel leur explique que la chose est impossible puisqu'il n'y a pas suffisamment d'espace à cet endroit. Il les invite à occuper une autre table un peu plus loin. Comme les trois hommes refusent, il les "invite" à quitter l'établissement, ce que les trois hommes font en grommelant.

Une heure plus tard, quelqu'un asperge d'essence les murs et l'escalier de l'entrée, met le feu et s'enfuit dans une voiture identifiée par des témoins. On reconnaît les trois personnes qui ont quitté le "Blue Bird" une heure plus tôt.

Déjà au "Blue Bird", c'est la panique puisque l'entrée principale est bloquée par les flammes. Certains sautent par les fenêtres, d'autres se ruent vers les sorties de secours.

Un pompier, qui a été le premier sur les lieux, M. Kenneth Laroche, raconte qu'à son arrivée à l'étage supérieur, il s'est retrouvé devant "un mur de corps". Il s'est immédiatement employé à évacuer ceux qui semblaient respirer, mais il a dû abandonner, il était exténué; la fumée était trop dense et le feu faisait rage.

Le bureau des Incendies criminels du Service des incendies de Montréal a pour sa part déterminé que l'incendie du "Blue Bird" était bien de nature criminelle et qu'on s'était servi d'un "liquide accélérant" pour propager les flammes. Ce sont les agents Fontaine et Desourdy qui ont mené l'enquête dont le seul but est justement de déterminer si l'incendie était de nature criminelle.

Pour étayer sa thèse que l'incendie n'a rien à voir avec un coup de la pègre, le sergent Legault rappelle que les trois suspects avaient des amis dans la place et que c'est justement pour se venger de n'avoir pu les joindre qu'ils auraient mis le feu.

Ce que les enquêteurs comprennent mal de la part des journalistes c'est que certains profitent de cette occasion pour faire des sondages sur la peine de mort, ou pour relater l'affaire au crime organisé sans savoir à quoi ils s'engagent.

"Il ne faut pas, bien sûr, prendre la chose à la légère; 37 personnes sont mortes lors de cet incendie et 55 autres ont été blessées". Il ne faut pas non plus, ajoute le sergent Legault, faire peur à O'Brien et à Boutin. Ça ne pourrait que retarder et possiblement compliquer leur capture.

C'est le lieutenant-détective Normand Trudeau, assisté des sergents-détectives Claude Sansfaçon et Claude Gault, qui mène l'enquête.

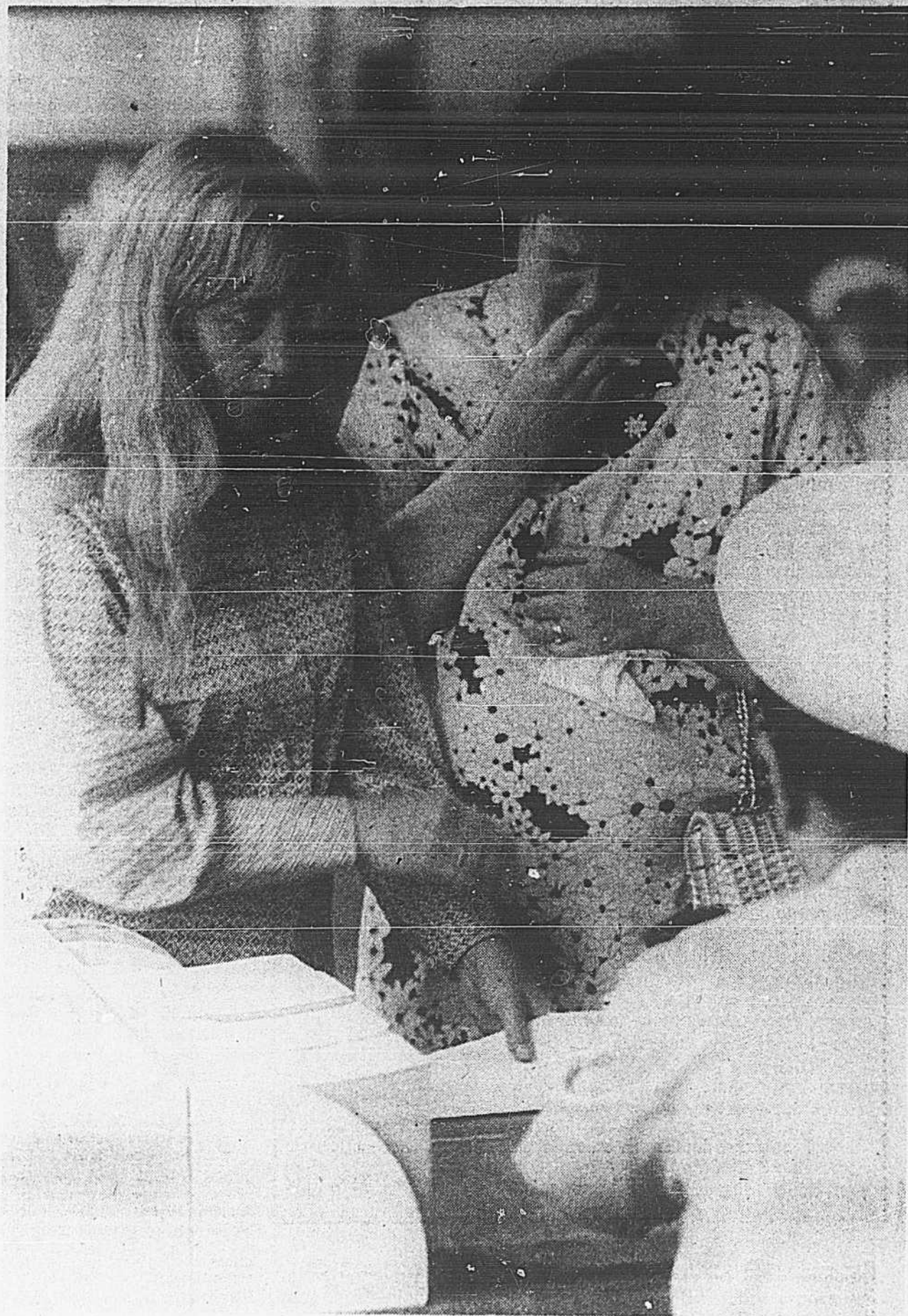


photo Robert Nadon, LA PRESSE

Durant toute la journée de samedi et d'hier des parents et des amis ont défilé à la morgue de la rue Parthenais où avait lieu l'identification des victimes et c'était sans doute là l'épisode le plus pénible après la tragédie de la rue Union.

## La liste des 37 victimes

Voici la liste des 37 personnes tuées lors de l'incendie du Blue Bird, vendredi soir:

- John Robert Allan, 26 ans, 137 Des Marchais, Verdun.
- Jerry Share, 23 ans, 2647 Centre, Montréal.
- Kenneth Tarbuck, 19 ans, 632 Pine, Saint-Lambert.
- Eva Towers, 21 ans, 5277 Jeanne-Mance, Montréal.
- Judith Ann Towers, 23 ans, 5277 Jeanne-Mance, Montréal.
- Sandra Young, 19 ans, 5769, King Edward, Montréal.
- Val Huntington, 20 ans, 1205, Ouhmet, Saint-Laurent.
- Kathryn Wirtenan, 26 ans, 11935 Des Meules, Montréal.
- Elizabeth Montgomery, 24 ans, Montréal.

- Mme Francis Bowles, 36 ans, 2453 Knox, Montréal.
- James Bowles, 39 ans, 2453 Knox, Montréal.
- Evelyn Hill, 21 ans, Campbellton, Nouveau-Brunswick.
- Patricia Jobs, 14 ans, Sydney Mines, Nouvelle-Ecosse.
- Kathryn McGimpsey, 20 ans, 7260 Cellier, Anjou.
- Annette Sandra, 14 ans, 5268 Jeanne-Mance, Montréal.
- Patricia Mahoney, 18 ans, 3447 Madison, Montréal.
- James Campbellton, 25 ans, 22e rue, Ville Gagnon.
- Michael Fehring, 23 ans, boul. Maisonneuve, Montréal.
- Irène Sharpajew, 19 ans, rue Earcliffe, Montréal.

- Linda Livingstone, 19 ans, 5269 Béliveau, Brossard.
- Norman Lewis, 25 ans, 478 Bourgeois, Montréal.
- Brian David Lolly, 26 ans, 5510 Des Grandes Prairies, Saint-Léonard.
- Réjean Lajoie, 18 ans, 5060 Paul-Pau, Montréal-Est.
- Patrick Maher, 24 ans, 4663 Esplanade, Montréal.
- Lucas Sinos, 19 ans, 8529 Bloomfield, Montréal.
- Robert Pétrie, 29 ans, rue Sainte-Gertrude, Montréal-Nord.
- Joël Pétrie, 19 ans, rue Ste-Gertrude, Montréal-Nord.
- Huguette Normandeau, 18 ans, 6242 Cartier, Montréal.
- Joséphine Mackay, 29 ans, 730, 30e avenue, Lachine.
- Suzan Morrison, 19 ans, 10, 46e avenue, Lachine.
- Marian Fanning, 24 ans, 2418 Al-lard, Montréal.
- Marlene (Marilyn) Dery, 16 ans, 2183 Old Orchard, Montréal.
- Larry Breddy, 5360 Waverley, Montréal.
- Albert (Edouard) Crevier, 23 ans, 8686 Rejeanne, LaSalle.
- Leona Dalquen, 20 ans, 735 Logan, Saint-Lambert.
- Catherine Guay, 18 ans, 11555, boul. Saint-Germain, Montréal.
- Joan Robbins, 23 ans, 6367, 12e avenue, Rosemont.

## Les incendies les plus meurtriers depuis 50 ans

Le désastre de l'incendie criminel qui a causé la mort de 37 personnes au "Blue Bird" de Montréal, dans la nuit de vendredi, rappelle un autre holocauste également dû à la malveillance.

C'était le 12 décembre 1942 à St-Jean, Terre-Neuve, au cours d'une soirée de danse organisée par les Chevaliers de Colomb, 99 personnes avaient trouvé la mort tandis que 109 autres souffraient de brûlures.

L'incendie, dont on a attribué l'origine au sabotage ennemi, a causé la mort de soldats et de leurs amies qui n'ont pu quitter l'édifice en moins de cinq minutes.

Par ailleurs, un incendie éclatait le 9 janvier 1927 au cinéma Laurier Palace de Montréal et 76 enfants suffoquaient en tentant de gagner les sorties, en se frayant un chemin dans les allées trop étroites.

Toutefois, le pire désastre à survenir dans un lieu public, durant les trente dernières années, a coûté la vie à 492 personnes.

La tragédie est survenue le 28 novembre 1942, au Coconut Grove de Boston. Les causes de l'incendie n'ont jamais été déterminées.

Voici la liste des autres explosions et incendies majeurs et leurs conséquences:

Chicago: 26 morts à l'hôtel Barton 1955.

Schlessin, Belgique: 39 victimes dont 20 enfants, au théâtre Rio, en 1955.

Warrenton, Mo.: 71 morts dans un foyer de vieillards, 1957.

Montréal: 17 victimes dans un autre foyer pour vieillards, situé à Pointe-aux-Trembles, 1957.

Indianapolis: 71 morts suite à une explosion pendant un spectacle sur glace.

Montréal: 28 victimes lors d'une explosion dans un immeuble à ville La-Salle, 1965.

Québec: 28 victimes, ayant également péri des suites d'une explosion de gaz naturel dans un immeuble, en 1965.

Bruxelles, Belg.: plus de 300 victimes dans l'incendie d'un magasin à rayons, 1967.

Notre-Dame-du-Lac, Québec: 28 morts dans l'incendie d'un foyer de vieillards. Le concierge admettait plus tard avoir mis le feu, 1969.

St-Laurent-du-Pont, France: 146 victimes ont péri dans l'incendie d'une salle de danse, 1970.

Montréal: 17 morts dans un foyer pour vieillards; incendie en 1970.

Séoul, Corée: 157 victimes dans l'incendie d'un hôtel, 1971.

Tokyo: 117 morts dans l'incendie d'un cabaret, 1972.

## Femme de 63 ans trouvée sans vie dans un motel

par Jacques FILTEAU

C'est ce matin que le Dr Jean-Paul Valcourt devait déterminer si Mme Aurore Lake a été assassinée ou si elle est morte de mort naturelle.

Le cadavre de la dame (âgée de 63 ans) a été découvert tôt hier matin dans une chambre du motel Richelieu dans la ville du même nom située à quelque 20 milles au sud-est de Montréal. Elle était à moitié nue, étendue à terre près du lit et il semble qu'elle ait été étranglée.

La femme s'était enregistrée au motel samedi après-midi; elle est arrivée seule. Dans la chambre, la police a retrouvé divers objets dont une douzaine de cannettes de bière vides que l'expert en empreintes digitales a examinées soigneusement.

Ce sont deux clients qui ont fait la découverte du corps. La lumière était demeurée allumée à l'intérieur de la chambre et ils ont cru qu'il s'agissait du bureau. Ils ont ouvert la porte et ont découvert le cadavre. Il était 2 h. du matin.

### la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7111. Sauf La Presse Caraïbe et celles des services de la Presse Associée et de Revue. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Copie de la dernière classe — Emplacement numéro 1400 — Point de vente agréé.

#### COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892  
Petites annonces 874-6900

#### INFORMATION GÉNÉRALE

874-7272

#### PETITES ANNONCES

874-7111

#### PROMOTION

874-7300

#### VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. à 8 h. 30

le samedi: 8 h. à 8 h. 30

#### PUBLICITÉ

Grandes annonces 874-7306

Publicité 874-7300

#### RÉDACTION

Le journal du vendredi 874-7061

Édition 874-7030

Sténos 874-7018

Sténos 874-7029

Sténos 874-7014

Sténos 874-7023

Sténos 874-7061

Sténos 874-7383

Sténos 874-7383

## Deux autres prisonniers s'échappent de Millhaven

KINGSTON, Ont. (PC) — Deux autres prisonniers se sont évadés du pénitencier de Millhaven, près de Kingston, portant ainsi à 16 le nombre des prisonniers évadés depuis moins de deux mois.

John Thomas O'Neil, 30 ans, et Ronald Murray Durham, 35 ans, se sont évadés samedi soir de l'annexe à sécurité minimum du pénitencier.

Durham, originaire de Toronto, purgeait une peine de deux ans et demi au sujet de drogues, et O'Neil, originaire de Nouvelle-Ecosse, purgeait une peine de deux ans et 10 mois pour recel et faux chèques.

## Saisie chez Promotion et Service

QUEBEC (PC) — Des agents de la brigade des fraudes de la Sûreté du Québec ont saisi divers documents, un projecteur à diapositives, un magnétophone à cassettes ainsi que des bandes enregistrées au domicile d'un représentant de la compagnie Promotion et Succès, à Québec.

Un peu plus tôt, les agents avaient fait une descente dans un motel de l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec, où une dizaine de personnes assistaient à une réunion convoquée par cette compagnie, qui se spécialise dans la vente de cours de motivation et de personnalité.

QUATRE SAISONS  
annonces  
**vente avalanche '72**  
Aux 3 magasins suivants: 90%  
LES GALERIES D'ANJOU  
PLACE BONAVENTURE  
CENTRE FAIRVIEW  
Des gens qui furent les premiers au Canada à vous présenter une vente de \$1,000,000 d'accessoires de ski. Avec rabais jusqu'à 90%  
VOYEZ NOTRE ANNONCE À LA PAGE B-8

la presse

# La CECM est-elle ingrate ?

La récente décision de la Commission des écoles catholiques de Montréal de fermer sept écoles françaises du sud-ouest de la métropole a soulevé l'ire de nombreux parents. Même si la commission scolaire a depuis donné les raisons qui motivaient sa décision, il faut noter que de semblables cas risquent de se répéter durant les prochaines années. En effet, parce que les francophones de Montréal changent de quartiers, émigrent vers la banlieue ou ont moins d'enfants qu'autrefois, les autorités scolaires constatent, à regret, que les écoles se vident à un rythme extrêmement rapide. Et ces autorités doivent alors prendre les décisions qui s'imposent.

Certains faits parlent d'eux-mêmes. La CECM a déjà prévu que le nombre d'élèves diminuera de 30 pour cent à l'élémentaire et de 19 pour cent au secondaire d'ici quatre ans. La commission scolaire de la rue Sherbrooke pourra continuer d'être "la plus importante au Canada" : il n'en demeurera pas moins que sa clientèle était de 230,000 élèves en 1969 et qu'elle sera de 171,000 élèves en 1976. Cela oblige les commissaires à réviser annuellement, et même mensuellement, les fameux "plans" que la CECM, comme tous les organismes soucieux de planification, adopte. La plus récente de ces révisions a eu lieu en juin 1972. Elle concerne, du moins en partie, la vente des écoles.

D'aucuns soutiennent que le "bill 63" est à la source de tous les maux des écoles françaises de Montréal. Cette loi devra sûrement être amendée; il ne faut toutefois pas mêler les questions. Si les enfants d'immigrants catholiques fréquentaient les écoles françaises, ce qu'ils ne font malheureusement pas, il est certain que bon nombre d'écoles françaises ne devraient pas aujourd'hui être vendues. Il est absolument scandaleux de constater que beaucoup d'écoles anglaises de la CECM sont fréquentées à 80 et même 90 pour cent par des enfants dont les parents ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison. Mais, répétons-le, il ne revient pas à la CECM de trancher une question que même le gouvernement du Québec n'a pas encore tranchée.

Néanmoins, l'adoption de la loi destinée à promouvoir la langue française a curieusement donné aux cadres anglophones de la CECM une assurance qu'ils n'avaient pas il y a trois ans. Même si la commission scolaire compte toujours environ 20 pour cent d'élèves "anglophones", ces élèves ont maintenant des défenseurs acharnés. Pour des raisons valables au premier examen, la commission scolaire sera cet automne dans l'impossibilité de présenter des statistiques "rigoureuses" sur les conséquences de la loi 63. Elle a quand même la franchise d'admettre que les relations entre les responsables du secteur fran-

çais et du secteur anglais ne sont plus ce qu'elles étaient.

Les commissaires ne sont pas des hommes politiques; ils sont d'abord des administrateurs. Ils doivent oeuvrer à l'intérieur d'un corridor dont le ministère de l'Éducation et le gouvernement québécois ont fixé la largeur. Pour dire les choses en termes brutaux, si demain matin tous les francophones de la CECM décidaient d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, la CECM serait forcée de devenir une commission scolaire anglaise. En attendant, elle respecte "le choix des parents".

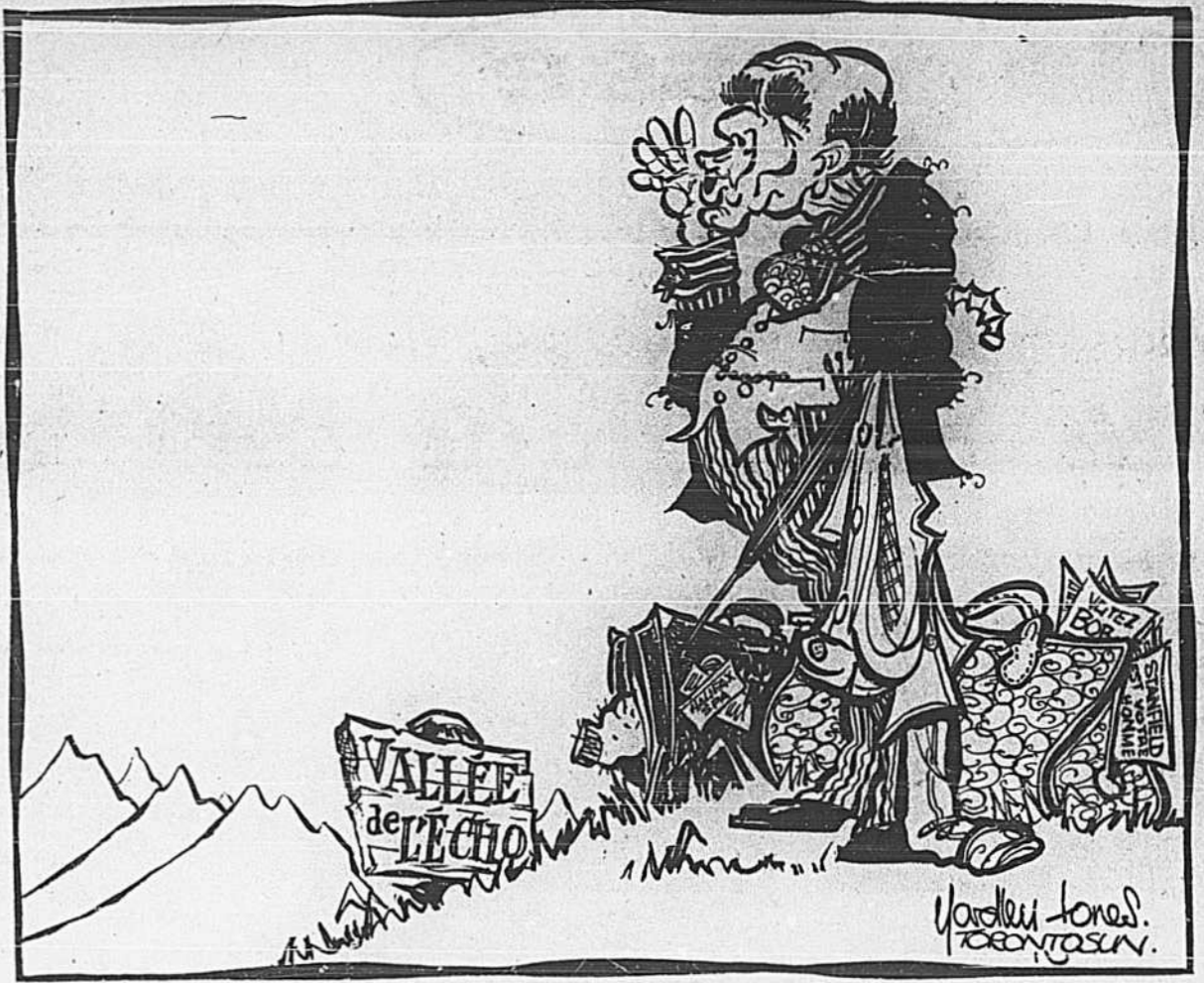
Mais, avec ou sans politique linguistique, le nombre d'élèves diminue. La CECM a donc dû approuver, le 15 juin 1972, un "guide" des normes d'utilisation de ses bâtiments scolaires. Ce guide a été critiqué. À l'examen, on se rend toutefois compte qu'il est plus facile de crier au scandale chaque fois que la commission scolaire vend une de ses écoles que de trouver une solution qui pourrait l'inciter à conserver cette école.

Pour qu'un bâtiment scolaire ne soit pas vendu ou loué, il faut qu'il soit occupé à 30 pour cent (dans le cas d'une école élémentaire) et à 85 pour cent (dans le cas d'une école secondaire ou d'une polyvalente). Si l'utilisation du bâtiment se situe à environ 65 pour cent de sa "capacité théorique", on atteint, selon les experts de la CECM, "un taux critique". Une décision doit alors être prise: on doit regrouper différents "effectifs scolaires" ou proposer "une solution de rechange" (abandon d'un bâtiment, changement d'affectation, transfert, cohabitation de clientèles différentes).

Mais de telles questions ne se tranchent pas au couteau. Par exemple, il a été démontré que, du moins dans la région de Montréal, des élèves anglophones et francophones ne pouvaient fréquenter la même école sans que, graduellement, cela se fasse au détriment du français. Une telle cohabitation a donc été exclue. D'autre part, quand une école française n'est plus fréquentée qu'à 60 pour cent de sa capacité, il faut souvent se résoudre à la vendre. Parfois, cela ne se fait pas sans de pénibles déchirements.

Il n'est sûrement pas agréable de voir se vendre de bonnes écoles. Mais quand ces écoles se vident, on ne peut pas exiger d'une commission scolaire qu'elle les transforme elle-même en centres de loisirs ou en édifices communautaires. Et s'il est dommage de voir se vider les écoles françaises de la métropole, les premiers à agir devraient être les députés et ministres qui ont l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale du Québec. C'est à eux qu'il faut d'abord s'adresser, non pas aux commissaires de la CECM. Les premiers font les lois, les seconds les subissent.

Claude GRAVEL



Tu as l'allant et le charisme d'un Premier ministre, vieux Bob !

# Les conflits d'intérêts

Au début d'une campagne fédérale au cours de laquelle il entend prêter main-forte au chef du parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, se serait bien passé de deux affaires fâcheuses dans lesquelles sont impliqués deux de ses collègues, M. W. Darcy McKeough, ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, et M. Dalton Bales, procureur général. À la suite de ces affaires, le premier a jugé préférable de démissionner, sans attendre le retour de M. Davis d'une tournée de promotion financière en Europe.

Les quotidiens des derniers jours exposaient assez en détail les conflits d'intérêts dans lesquels les membres du cabinet ontarien se sont laissés coincer. On ne peut, à leur sujet, parler de "scandale" proprement dit. La question est plus subtile. En somme, dans l'un et l'autre cas, des hommes publics se sont trouvés dans une situation équivoque où ils auraient pu profiter peut-être largement, dans leur intérêt personnel, de pouvoirs qui leur avaient été conférés par voie d'élection démocratique.

Dans le cas de M. McKeough,

en particulier, en tant que ministre des Affaires municipales, il avait eu à approuver, à Chatham, un projet de développement domiciliaire auquel il était intéressé personnellement en tant qu'actionnaire d'une compagnie immobilière. Nous avons là la définition classique du conflit d'intérêts, phénomène qu'on ne saurait qualifier de nouveau en politique canadienne et surtout québécoise. Quand on fait allusion à ce problème ici, on pense presque instinctivement au "scandale du gaz naturel" qui contribua tant à la défaite du gouvernement de l'Union nationale, en 1960.

En Ontario, les incidents McKeough et Bales semblent bien peu consistants à côté d'une affaire qui, au Québec, avait fait avec raison pendant des mois la manchette de nos journaux. Dans la province voisine, les grands quotidiens de Toronto se montrent quand même et avec raison, très critiques à l'endroit des deux principaux incriminés de même qu'envers le premier ministre.

Ils exigent qu'à son retour d'Europe, le chef du gouvernement fournisse toutes les précisions nécessaires sur les tractations de même que sur les intérêts privés de ses ministres. Ils

réclament également que l'Ontario se dote d'une législation beaucoup plus précise et plus ferme, en vue d'éviter la répétition de cas semblables.

Comme dans beaucoup d'autres domaines importants, la législation dans ce secteur date beaucoup par rapport aux exigences d'une évolution à la fois ample et très rapide. Comme on le souligne aujourd'hui même dans un article en page 5, l'expansion de l'intervention de l'État dans les affaires privées a depuis longtemps rendu déusés les éléments de législation que le gouvernement fédéral et diverses provinces ont édictés il y a plusieurs années déjà. Mais le code de discipline morale à l'usage des hommes politiques que l'on voudrait voir naître sera certes difficile à rédiger; dans un champ très vaste, il devra éviter une trop grande sévérité, susceptible d'éloigner de l'activité politique des candidats de valeur.

Il n'en reste pas moins qu'une certaine sévérité sera toujours préférable au laisser-faire et même à des lois dispersées, fragmentaires, toujours favorables aux profiteurs politiques habiles à se faire élire dans les Parlements.

Cyrille FELTEAU

# ce que pense LE LECTEUR

## Une catéchèse qui dessert le Canada

Nos (?) manuels de "catéchèse" pseudo-catholiques servent (ou desservent) dans le Canada tout entier. Donc en Acadie. Or, là comme ici, les parents sérieux jugent sévèrement le prétendu "renouveau" que des auteurs intéressés (naturellement) voudraient nous faire goûter. Voici, entre autres témoignages reproduits par Le Madawaska, hebdomadaire d'Edmundston (Nouveau-Brunswick), celui d'un "parent" qu'on a publié le 21 juin dernier. Je cite rigoureusement les passages mis entre guillemets: les points de suspension remplacent certains mots que j'ometts pour abrégier; les parenthèses contiennent des corrections de style qui ne modifient en rien le sens de la pensée.

"Les fruits de l'enseignement de la catéchèse peuvent... indiquer quelle méthode est supérieure. Mais... lorsque les adeptes de la nouvelle méthode persistent, contre toute évidence, à nous dire que les fruits sont bons, il faut reconnaître que ces gens n'ont pas la même règle pour juger de l'efficacité de l'enseignement religieux."

"Dans une situation si peu rassurante, il faut juger de la catéchèse à partir de sa méthode. La catéchèse veut partir des données humaines pour atteindre la Révélation et espérer (ainsi faire) vivre sur le plan surnaturel de la foi. Le catéchisme part des données divines incarnées dans des formules précises pour enseigner la Révélation, afin qu'on vive conformément à elle." Or, à partir des données humaines, qui ne nourrissent pas l'âme, il est quasi impossible d'arriver à l'Esprit-de-Foi proposé. Plus on demeure dans ce procédé humain, plus les élèves deviennent humains, jusqu'au point de fermer la porte à la Foi pour toujours."

Par conséquent, "notre opinion au sujet de cette méthode est qu'elle (aboutit) à un véritable fiasco parce qu'elle débute sur un terrain humain, qu'elle demeure sur ce terrain humain, se servant même des universités désaxées pour la formation méthodologique des catéchistes... Une méthode catéchétique qui ne vise pas la conversion, qui ne considère pas la Foi, absolument nécessaire,

mauvaise, et c'est en cela qu'on doit voir les raisons de son échec. Elle pourra se tailler une place dans les polyvalentes contre nature et sécularisatrices, mais elle ne pourra prétendre... demeurer catholique ou chrétienne..."

"Le petit catéchisme a été préféré et est encore préféré par la grande majorité des parents... parce qu'il offre au catéchiste la sécurité doctrinale et l'espace voulu pour expliquer, avec l'Esprit-de-Foi, toutes les dimensions de la formule à l'étude, afin de disposer le sujet à recevoir la grâce de Dieu. Les parents souffrent beaucoup (de) constater l'imprimatur d'un évêque sur la catéchèse, d'un côté, et de l'autre, les fruits néfastes de celle-ci dans leurs enfants... Ils désirent aussi, (au) prix de grands sacrifices, une atmosphère plus religieuse, où les vertus surnaturelles (puissent) fleurir, plutôt que cette atmosphère de paganisme qui règne dans nos écoles."

Des déclarations comme celle-ci, j'en recueille presque chaque jour de la bouche de parents québécois. Dans les familles vraiment catholiques, l'instinct de la foi n'a pas de mal à sentir qu'on se moque du monde si l'on affirme — comme les auteurs des manuels de catéchèse (voir Le Soleil du 2 août 1972, p. 10) — que la rectitude de l'agir (ou "orthopraxie", dans le jargon de nos "experts") ne dépend pas essentiellement de la rectitude de la foi (ou orthodoxie).

Joseph d'Anjou, S.J.,  
11, rue Dauphine, Québec.

## Un retard inexplicable

Je reçois les chèques de l'encaissement de vieillesse avec un retard inexplicable. Le 30 juin, j'ai reçu le chèque du mois de mai; pis encore, celui de juin n'est pas arrivé.

J'ai écrit à Ottawa et Québec; pas de réponse. Il y a certainement une lacune à corriger dans la distribution de ces chèques, et j'attends toujours des explications.

Les élections fédérales s'en viennent et croyez-moi, mon vote ira certainement pas à un parti politique qui a une fiche de moi qu'on perdrait."

Paul-Emile CARON,  
Montréal.

## Un enseignant mécontent de la CEQ

Nombre de professeurs seraient heureux de quitter les rangs des énormes syndicats d'instituteurs affiliés obligatoirement (la loi de la CEQ l'exige) à la Corporation des enseignants du Québec. Cela n'est pas facile!

Pour commencer, il n'est pas utile de démissionner de notre syndicat local. D'ailleurs, cela n'est pas possible, sans erreur, si ce n'est dans les soixante jours qui précèdent l'expiration d'un contrat. Cela veut dire entre le 1er mai et le 30 juin 1975! De toute façon, à cause de la formule Rand, les cotisations syndicales seraient déduites quand même!

Par contre, il serait possible si la majorité des enseignants, qui sont d'honnêtes gens dévoués à la jeunesse étudiante, veulent se donner la main, d'assumer la direction de leur syndicat local. Cela suppose qu'on assistera désormais aux assemblées et qu'on fera en sorte de balayer aux élections le petit groupe de révolutionnaires qui se cramponnent au bureau de direction de presque chacun de nos syndicats d'instituteurs et prennent en notre nom, les décisions les plus insensées, les plus antidémocratiques et les plus immorales qu'on puisse imaginer.

Entre temps, il faut réclamer du ministre de l'Éducation qu'il mette fin au monopole "légal" de la CEQ sur les syndicats d'enseignants. Seul un amendement à la loi peut briser la CEQ révolutionnaire. Je vous invite donc à écrire à ce sujet au premier ministre et aux ministres de l'Éducation et du Travail, ainsi qu'à votre député.

Pour le moment, je suggère que chacun des 70,000 instituteurs (moins les 400 révolutionnaires qui parlent en notre nom) écrive à la Centrale des syndicats démocratiques pour lui demander son aide immédiate.

Ce sont là les trois étapes importantes dans la libération des instituteurs prisonniers d'une centrale voquée à la révolution. Voici l'adresse de la CSD: Centrale des syndicats démocratiques, 801, 4e rue, Québec, Qué. Téléphone: 1-418-229-2956. Je suggère à tous les instituteurs qui sont en possession de listes d'instituteurs par écoles, régions ou syndicats, de les adresser à

la CSD, ce qui facilitera l'organisation.

Je lance un appel pressant à tous les instituteurs avant qu'il soit trop tard pour qu'ils puissent se libérer au plus tôt de la dictature de la CEQ qui, comme vous le savez, utilise nos cotisations exorbitantes beaucoup plus pour promouvoir la révolution maoïste que pour la défense de nos intérêts professionnels.

Paul BOUCHART d'ORVAL,  
instituteur,  
7950, rue Garnier,  
Montréal.

## Un signe des temps ambigus

"La nostalgie du passé se déguise en révolution." (Alvin Toffler, Le choc du futur, Éditions Denoël, Paris 1971, p. 345).

Dans votre édition du samedi 5 août, un reportage de "Perspectives", assez élaboré, présentait la vie communautaire des "Apôtres de Jésus par Marie". Comme c'est tout ce que j'en sais, loin de moi l'idée de les juger ou de les cataloguer. Ils semblent avoir trouvé dans cette communauté la paix et le bonheur que tous nous cherchons quelque part.

L'auteur de ce reportage, Poi Chantaine, pour sa part, s'est permis un commentaire qui m'est apparu plutôt prématuré: "Peut-être (ce mouvement) irait-il en s'amplifiant et susciterait-il une nouvelle ferveur mystique parmi les populations..." Cette phrase donne à réfléchir.

Qu'on puisse, un jour, être témoin d'une renaissance spirituelle, c'est vraisemblable, après avoir goûté au matérialisme, dépersonnalisant. Marshall McLuhan, pour un, écrivait: "...cette grande constance de l'être (à savoir) que des formes nouvelles et inverses apparaissent au moment précis où les formes antérieures culminent." (Pour comprendre les media, Éditions HMH, Montréal 1968, p. 20).

Mais, que cette nouvelle ferveur provienne de ce mouvement mystique, ça c'est plus discutable. Certes, les voies de Dieu sont imprévisibles et l'Esprit souffle où il veut. La prédication de l'Évangile, l'une de leurs activités fondamentales, est un signe des

temps, depuis l'Ascension du Christ, d'ailleurs. Elle est ambiguë pour nous, cette expression qu'emploient les premiers chrétiens pour désigner ce que fait le Christ ressuscité durant le temps qui précède sa Parousie: "Il est assis à la droite de Dieu"... On pourrait penser qu'il se repose, inactif, sur ses lauriers. "Il n'en est pas ainsi du Christ. Il n'est pas, lui, un rédempteur en retraite. Il n'est pas assis, oisif, à la place d'honneur à la droite du Père pour regarder comment nous apprécions son oeuvre ou comment peut-être nous la gâchons et la détériorons. Au contraire, c'est seulement maintenant qu'il est en état d'accomplir pour ainsi dire la rédemption aux dimensions du monde." (J.L.F. Dankelman, Chrétiens d'aujourd'hui, tome I, Éditions Salvator, Mulhouse, Casterman — Paris — Tournai, 1964, p. 419).

Que Dieu nous interpelle aujourd'hui par les "Apôtres de Jésus par Marie", je n'y vois aucune objection. Par leur seule existence, ces jeunes prophétisent. De plus, ils ne semblent pas avoir de respect humain. Ils affichent même, avec désinvolture, un crucifix sur... le poulailler! Cependant, que ce mouvement aille en s'amplifiant et que des convertis innombrables débambulent, chapelet au cou, dans les rues de Montréal, là, vraiment ce serait le comble... Une telle ostentation de sa foi serait, pour le moins, suspecte. Ce genre de manifestation publique tiendrait davantage du pharisaïsme et même pourrait constituer une parodie odieuse de la religion. Heureusement, on n'en est pas rendu là.

Pour ma part, je demeure optimiste quant à l'évolution de ce mouvement vers une certaine maturité. Ça dénote un désir de conformer sa vie et ses actions quotidiennes à ses convictions religieuses. C'est plus intuitif que raisonné. Mais, comme l'affirmait leur "supérieur", Christian Parenteau, "tout est là, dans le don de soi, dans l'humilité et dans la simplicité. Si ce n'est pas du par coeur", mais du "vécu tout au long", espérons que ça devienne jamais du "mécanique". La répétition de notions mal assimilées, c'est ce que Larousse appelle du "pédantisme", et nous venons à peine de nous en libérer, depuis dix ans, au Québec.

Comme quoi, on ne devra pas se surprendre si, chaque jour qui s'écou-

le Christ nous parle davantage par les "tout-petits" et les non-diplômés... On a déjà vu des sages devenir insensés; ce n'est pas impossible que des insensés deviennent sages... "aux yeux de Dieu".

Réjean BROUILLETTE,  
Catéchète,  
9247, boul. LaSalle,  
Ville LaSalle.

## D'accord avec le Comité des malades

Je suis entièrement d'accord avec l'idée d'une certaine clause dans la prochaine convention collective des employés d'hôpitaux et d'établissements pour personnes nécessitant un hébergement spécial dû à leur maladie ou leur déficience physique.

Beaucoup de professionnels des affaires sociales attendaient ce coup de pouce pour agir...

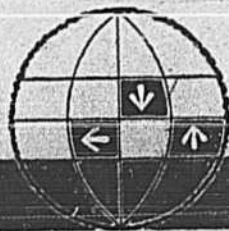
Peut-être faudrait-il se joindre au Comité des malades... de toute façon il y a beaucoup de préposés aux malades, comme on les appelle communément, qui sont entièrement d'accord. Parmi mes confrères en Éducation de Groupe qu'on retrouve à peu près dans tous les milieux, ils sont en majorité d'accord avec le principe après une petite enquête vite faite.

Le Comité des malades, réussira!  
Jacques-Gilles LABERGE,  
Éducateur de Groupe.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L'ÉCÉ, 7, rue Jacques Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et de celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Volume de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1490. Port de distribution gratuit.

TELEPHONISTE  
Industrie des téléphones... 874-7272  
REDACTION... 874-7061  
PUBLICITÉ... 874-7306  
ANNONCES CLASSÉES... 874-7111  
LIVRAISON À DOMICILE... 874-6911



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Maisons bâclées, faillites opportunes, etc.

# A quoi donc sert la SCHL?

Jean-Claude TRAIT

**S'ENDETTÉ** pour 20 ou 25 ans afin de posséder leur propre maison qui, après quelques mois exige maintes réparations parce que les constructeurs ont rogné sur les dépenses ou ont bâclé le travail, tel est le lot de certains locataires devenus petits propriétaires dans l'espoir de vivre enfin en paix dans une demeure décente.

L'affirmation n'est pas gratuite: elle est appuyée sur les nombreux projets dont les journaux ont fait mention ces derniers temps. Ce fut principalement le projet "Abeilles", à Laval, le projet Seton, à Saint-Hubert, et le projet "Village Versailles", à Pointe-aux-Trembles, pour ne citer que les cas les plus récents.

### Le projet "Abeilles"

En ce qui concerne le projet "Abeilles", un rapport du service d'urbanisme de Laval en arrivait à la conclusion que les 218 maisons construites au cours de l'hiver 1970 n'étaient pas conformes, d'une façon ou d'une autre, aux normes de la construction.

En outre, huit mois après leur construction, ces maisons présentaient de telles dégradations (soliveaux trop faibles pour supporter le poids de l'ensemble, murs "croches", plafonds lézardés, toitures qui fuient, planchers qui se soulèvent) qu'une estimation effectuée par les propriétaires et par les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales fédérales avançait qu'une somme de \$5,000 par maison serait nécessaire à une restauration adéquate. Dans cette affaire, la plupart des propriétaires

avaient versé, chacun, \$1,000 comptant pour l'achat de la maison de leurs rêves et s'étaient engagés à payer \$149 par mois leur "home" dont le prix total variait entre \$11,000 et \$13,000. Pour comble de malheur, le constructeur, Rosaire Paradis, déclarait faillite à cette même époque ainsi que sa compagnie Paravert Construction.

### A Saint-Hubert

En juin dernier, Saint-Hubert prenait la manchette avec le projet Seton.

Il s'agit d'un ensemble d'habitations à prix modique, dont les maisons toutes neuves "révèlent déjà de graves défauts de construction, disent les propriétaires, au point qu'il faudra plus de \$2,000 de réparations par maison pour les rendre habitables". Les défauts constatés sont ainsi cités par l'Association des propriétaires de l'endroit (70 habitations): "Les solages ont été coulés dans la boue, plus de la moitié des murs de béton des sous-sols sont craqués laissant l'eau entrer, ce qui cause des dommages aux meubles et aux pièces finies, les murs sont croches, les planchers gondolent, les carreaux ne tiennent pas, l'installation électrique n'est pas conforme aux normes, les accessoires de salle de bains manquent, la finition extérieure est affreuse (briques cassées sales, posées de travers)". Ces maisons, "à prix modiques", ils les ont payées entre \$11,500 et \$12,250: "Elles ne valent pas \$6,000", soutiennent-ils.

Une enquête menée par l'Association des propriétaires a permis de démontrer que certaines coïncidences bizarres se rattachaient aux deux compagnies chargées de la construction: "Seton Development Ltd." et "Daken Construction Montreal Inc." Ces observations ont été rapportées dans LA PRESSE du 24 juin 1972.

### "Village Versailles"

Le dernier scandale en date, dans ce domaine, est celui qui a éclaté tout récemment: le projet "Village Versailles", à Pointe-aux-

Trembles. En se référant aux photos ci-jointes, le lecteur pourra se rendre facilement compte que ce projet est l'un des pires! Il n'est pas besoin de donner la description des lieux ni de citer les nombreuses plaintes formulées par les acquéreurs.

Qu'on sache que tout de même la responsabilité d'un tel spectacle rejait sur la Midev Investment qui s'est chargée du projet, et qui a reçu les fonds de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

N'ayant aucune sorte de recours efficace et rapide, les propriétaires de chaque projet se sont groupés en association. Depuis, ils tentent de faire entendre leurs doléances, de rendre public cet état de fait! C'est, semble-t-il, leur seul moyen de lutte.

### Le rôle de la SCHL

Avant d'en arriver là, ils ont toutefois fait des pressions auprès des entreprises chargées de la construction: ou bien elles étaient tombées en faillite, ou bien elles ne voulaient rien savoir. Ils se sont alors tournés vers la Société centrale d'hypothèques et de logement, cet organisme fédéral indirectement responsable, mais responsable tout de même puisque c'est lui qui finance ces projets auprès des constructeurs. Comment se fait-il, en outre, que les inspecteurs de la SCHL, lors de leurs visites pendant la construction et après, n'aient pas signalé à qui de droit que les normes prescrites n'étaient pas respectées, que les plans et les maquettes présentés aux acquéreurs n'étaient pas conformes à la réalité?

Les questions restent sans réponses franches, mais elles effleurent l'esprit lorsqu'on se penche un peu sur le sujet à la lumière de rapports, d'enquêtes et de déclarations d'hommes publics qui s'insurgent devant l'apathie des autorités.

L'un d'eux, David Lewis (des libéraux et des conservateurs ont d'ailleurs fait chorus), leader du Nouveau Parti démocratique n'a pas mâché ses mots le 16 août dernier en dévoilant un rapport très

sévère à l'endroit de la SCHL: "Il est scandaleux, disait-il, que le gouvernement n'ait pas publié ce rapport qui met à nu la planification chaotique qui empêche la SCHL d'assumer son rôle social." Dans ce rapport, il est précisé notamment que du milliard de dollars d'amortissement réclamé annuellement pour fin d'impôt, la moitié environ est fictive! M. Lewis s'appuie surtout sur la preuve, clairement établie à ses yeux, que la SCHL traite injustement les groupes communautaires et les coopératives.

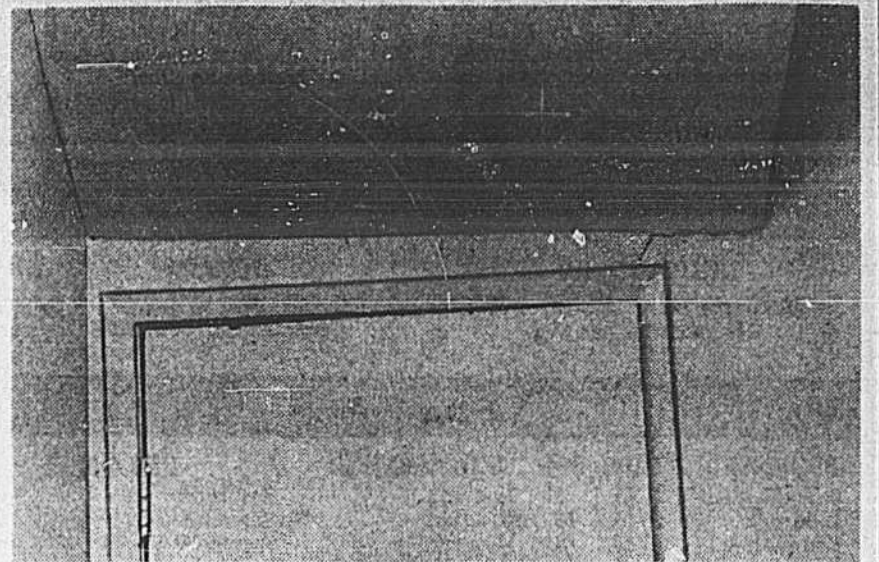
Des journalistes tels que Gérard Godin, de Québec-Press, Jean-Claude Leclerc, du Devoir, Rose-Anne Giroux, Louise Cousineau, Michel Auger, de LA PRESSE, ont effectué des enquêtes sérieuses qui, toutes, arrivent à une même conclusion: "Depuis 25 ans, la SCHL laisse se dégrader l'habitation."

M. Simon Langlois, vice-président de la Fédération des Associations des locataires du Québec, a parié du rôle douteux de la SCHL dans l'industrie du logement. Trois professeurs de l'Université de Montréal (MM. Serge Gareau, Melvin Charney et Colin Davidson) ont publié une étude très critique à l'égard de la SCHL et ont posé la question: la SCHL est-elle trop liée aux intérêts des bâtisseurs?

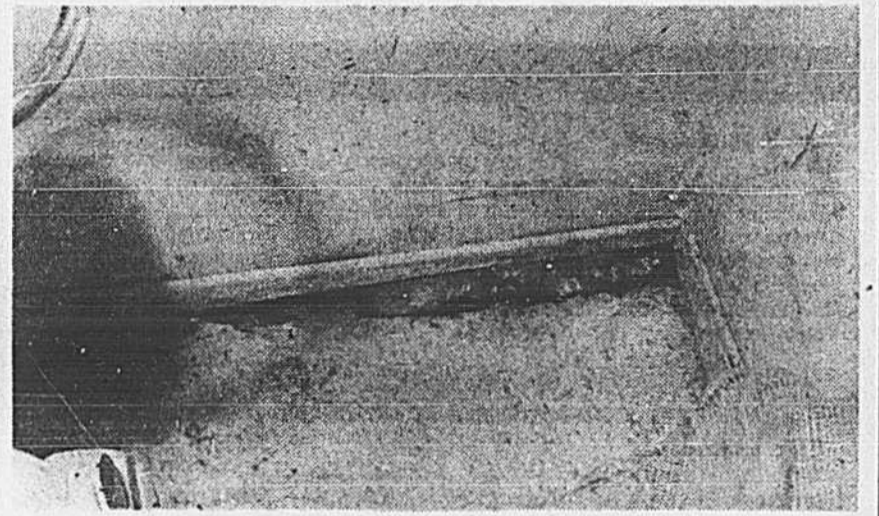
Au Québec, le Conseil confédéral de la CSN, et à Ottawa, le député créditiste de Portneuf aux Communes, ont réclamé à grands cris une enquête gouvernementale sur l'administration et les agissements de la SCHL.

Malgré cette levée de boucliers qui surgit de tous les milieux, la situation reste inchangée. La Société centrale d'hypothèques et de logement continue de gérer "à sa façon" les deniers publics que lui confie Ottawa.

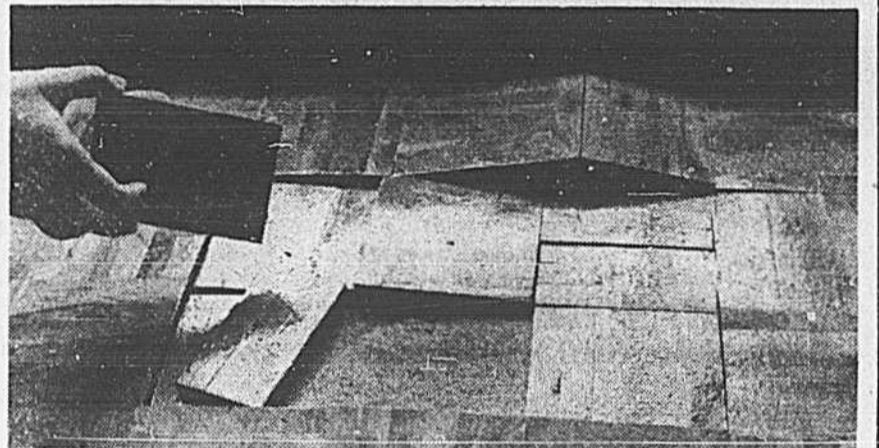
Des maisons bâclées, des faillites opportunes, des dossiers brûlés ou cachés au public, des pétitions, des enquêtes avortées, dernièrement des présumés pots-de-vin à des hauts fonctionnaires de la SCHL (on a parlé de télévision en couleurs), etc., que faut-il donc de plus au gouvernement pour agir et pour ordonner une enquête minutieuse et juste?



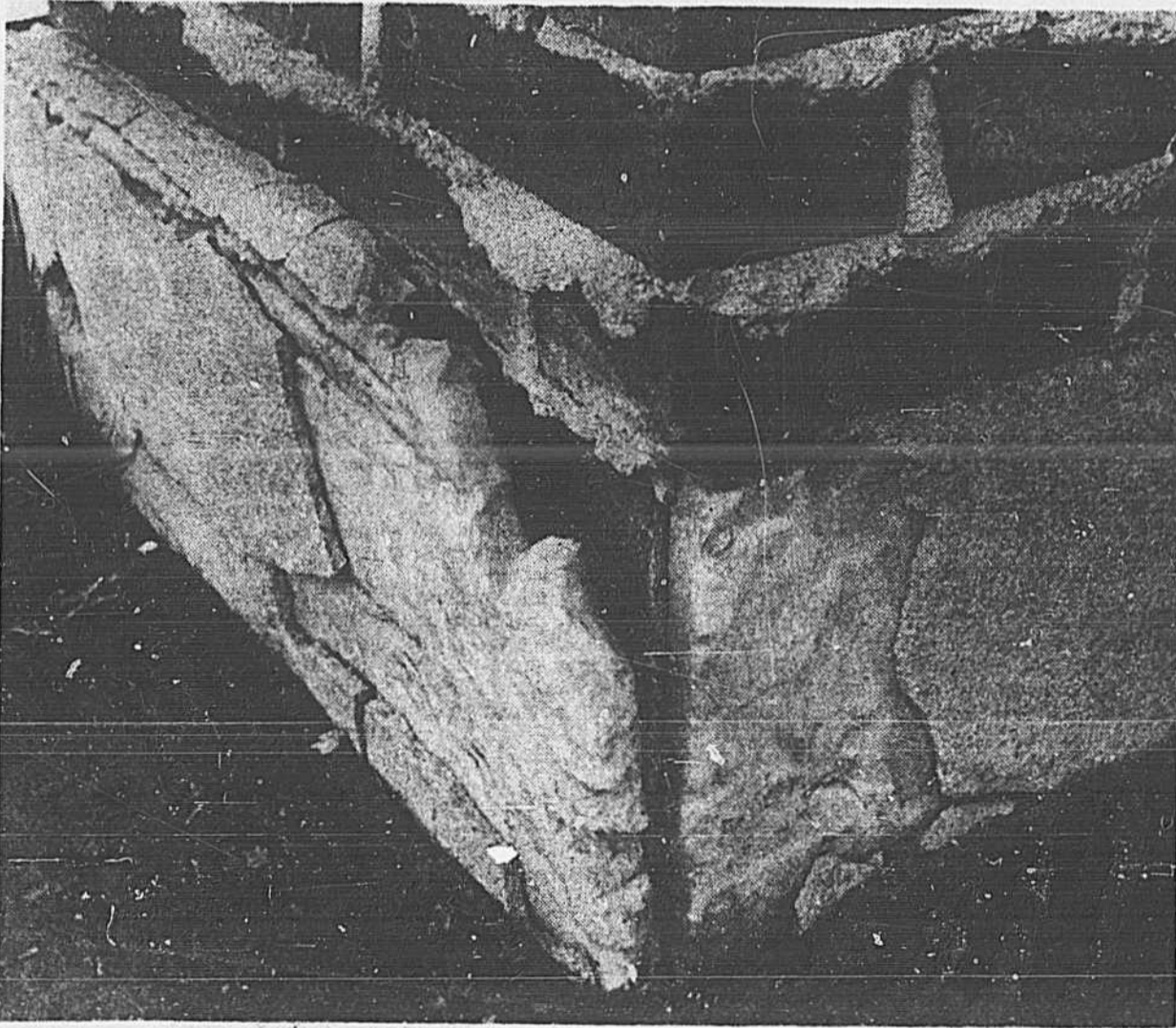
Il n'est pas besoin d'être un professionnel de la construction pour se rendre compte du fini dans cette habitation du projet "Village Versailles", à Pointe-aux-Trembles. (Les autres photos dans cette page ont été prises dans d'autres habitations de ce même projet.)



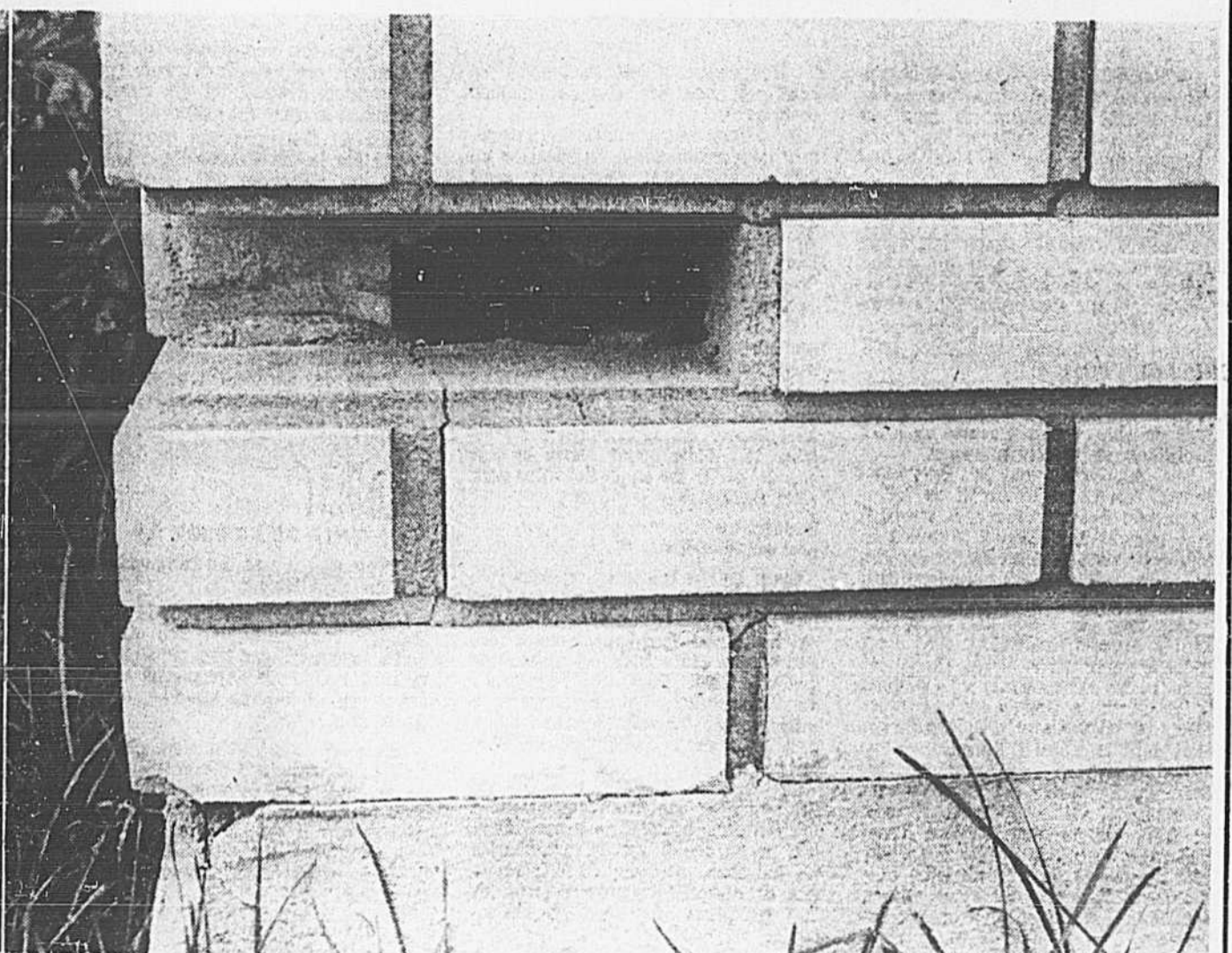
La plinthe d'un des murs de ce garage laisse fort à désirer.



Et si le plancher, style marqueterie, ne permet pas la pose d'un tapis, il fera certainement un merveilleux jeu de patience pour les enfants...



Les fondations de cette maison toute neuve ont été recouvertes d'une matière du genre "air foam" (sans doute pour isoler), matière qu'on a ensuite fort intelligemment enduite de crépi. La brique mobile (!) a vraisemblablement été conçue pour permettre une aération ingénieuse de la chambre à coucher!



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Les démocrates de McGovern perdent des appuis chez les Juifs et les catholiques

par Louis CASSELS de l'Agence UPI

Aux Etats-Unis, la majorité des catholiques et des Juifs votent traditionnellement démocrate. Cette année, ils pourraient bien voter républicain, et cela pour plusieurs raisons.

La première est d'ordre économique. Celui qui bénéficie d'une augmentation considérable de son niveau de vie est naturellement incité à s'identifier à la classe possédante. "On ne peut nier, déclare le Rabbin Louis Berstem, président du Conseil rabbinique américain, que beaucoup de Juifs orientent politiquement vers la droite".

La question raciale joue aussi un rôle dans cette évolution. Ceux qui

habitent au voisinage des quartiers noirs des grandes villes ont moins de sympathie pour la cause des droits civiques. Ainsi, de nombreux Juifs qui se considéraient autrefois comme les alliés libéraux des Noirs se détournent maintenant d'eux, parce que les groupes extrémistes ont tendance à pratiquer un antisémitisme virulent.

Mais les deux principales questions qui décideront de l'attitude des électeurs catholiques et juifs sont l'avortement et l'Etat d'Israël. Or, il semble bien que M. McGovern n'ait pas été très habile sur ces deux points.

Il y a quelques mois, le candidat démocrate à la présidence avait dit que "l'avortement est un problème personnel qui doit être traité entre la femme enceinte et son médecin". En se rangeant ainsi

dans le camp des partisans de la liberté de l'avortement, il ne pouvait manquer de scandaliser les nombreux Américains — et pas seulement les catholiques — qui ont la conviction que l'enfant conçu a tout le droit de vivre que celui qui vient de naître.

Le président Nixon, lui, avait affirmé le 3 avril 1971: "Par opinion personnelle et par conviction religieuse, je considère l'avortement comme une forme inadmissible de contrôle de la démographie. Je ne peux pas concilier ma conviction personnelle sur la sainteté de la vie humaine, y compris la vie de celui qui n'est pas encore né, et une politique d'avortement à la demande sans aucune restriction".

Pour l'électorat juif, l'avortement est d'importance secondaire, mais le soutien de l'Amérique à l'Etat

d'Israël est capital. Le président Nixon a affirmé ce soutien de façon concrète, à la fois par son action diplomatique et par des envois d'armes. Par contre M. McGovern a eu la maladresse de dire autrefois que Jérusalem pourrait devenir une ville ouverte — et les Juifs américains risquent de ne pas l'oublier.

Le candidat démocrate a essayé de rattraper ses faux pas. Il a choisi un catholique comme colistier et fait écarter du programme démocrate le passage sur l'avortement libre. C'est un Juif qui a présenté sa candidature à la convention nationale démocrate et lui-même a fait inscrire dans le programme du parti le soutien des Etats-Unis à l'Etat d'Israël. Mais ne s'agit-il pas trop peu et trop tard?

### POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL auditif

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est la notre seule occupation.

**Expérience:** Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années. Le total des années d'expérience en ajustements d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

**Vérification adéquate:** C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

**Appareils de la meilleure qualité:** Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord. DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

**Service:** Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

**MAICO APPAREILS AUDITIFS**

1529, rue Sherbrooke, Montréal — 935-5293  
1010, rue Sainte-Catherine, porte 308 — 843-8443

# La météo

## Du soleil... pour travailler

Le ciel ne favorise pas les travailleurs dont c'est la fête. Partout aujourd'hui, Dorval prévoit de la grisaille quand ce n'est pas carrément de la pluie dans l'est de la province. Mais travailleurs, réjouissez-vous: pour rentrer au bureau et à l'usine demain, vous aurez un beau soleil éclatant.

entre 60 et 65 degrés. Cette fin de journée sera nuageuse dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie, de Montréal, des Cantons de l'Est. A Québec, il y a des possibilités de pluie. Plus à l'est, sur les deux rives du St-Laurent, des périodes de pluie. Demain, du soleil jusqu'à Québec. Plus loin, des nuages.

### A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 70 • Minimum 55 Généralement nuageux	Généralement ensoleillé

### Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55	65	Nuageux	Ensoleillé
Outaouais	55	65	Nuageux	Ensoleillé
Laurentides	55	65	Nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	55	70	Général. nuageux	Beau
Québec	50	65	Général. nuageux	Beau
Rimouski	50	60	Périodes de pluies	Généralement nuageux
Lac-Saint-Jean	50	60	Général. nuageux	Beau
Bas-Caraïbe	50	65	Averses	Nuageux
Sept-Îles	50	65	Averses	Nuageux
Gaspé	50	60	Périodes de pluies	Généralement nuageux

### Au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé			Vancouver	54	74
Alberta	Périodes nuageuses			Edmonton	35	59
Saskatchewan	Nuageux et frais			Régina	30	55
Manitoba	Nuageux et averse			Winnipeg	42	53
Ontario	Ensoleillé et frais			Toronto	50	65
Nouveau-Brunswick	Pluies cessant en soirée			Saint-Jean	60	70
Nouvelle-Ecosse	Pluies cessant en soirée			Halifax	60	70
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie occasionnelles			Charlottetown	60	70
Terre-Neuve	Nuageux			Saint-Jean	50	60

### Si vous partez

Aux Etats-Unis		Min.	Max.	Min.	Max.
New York	67	84	Chicago	62	64
Washington	66	85	San Francisco	60	66
Boston	62	66	Los Angeles	65	82

### Vers les capitales

Paris	61	—	Moscou	61	—	Hong Kong	82	—
Londres	63	—	Stockholm	61	—	Lisbonne	70	—
Rome	75	—	Tokyo	75	—	Sydney	57	—
Berlin	64	—	Athènes	68	—	Tunis	79	—
Amsterdam	63	—	Casablanca	—	—	Vienne	68	—
Bruxelles	59	—	Genève	61	—	Varsovie	68	—
Madrid	68	—	Le Caire	—	—			

### Vers les plages

Acapulco	79	91	Bermudes	76	81	Nassau	79	88
Mexico	55	77	Barbades	72	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

## Les ministres ontariens énumèrent leurs biens

TORONTO (PC) — Douze ministres du cabinet ontarien ont fait énumérer les terrains et entreprises dans lesquels ils ont des intérêts lors d'une enquête menée par le Star de Toronto.

L'étude du Star fait suite à la démission, mardi, de M. Darcy McKeough, trésorier provincial, après qu'on eut rendu public le fait qu'une division en lots d'une terre dans laquelle il avait des intérêts financiers avait été approuvée en 1969 par le ministre des Affaires municipales qu'il dirigeait à l'époque.

Le 9 août, le premier ministre William Davis a donné ordre aux ministres de son cabinet d'énumérer leurs propriétés et intérêts financiers.

The Star révèle que M. Bert Lawrence, secrétaire provincial au Développement des ressources, a énuméré cinq lots résidentiels qu'il a divisés en lots entre 1951 et 1968; le dernier des plans de division fut enregistré une année avant son entrée au cabinet.

Les cinq lots résidentiels appartiennent à Arundel Realty Ltd. dont il est le seul propriétaire. Il est également propriétaire d'un terrain de ski dans la Vallée de la Gatineau et sa femme, Lois, est propriétaire d'un terrain vacant dans le centre d'Ottawa.

The Star révèle également que M. Syl Apps, ministre des Services correctionnels, est copropriétaire, avec le frère de sa femme, d'une ferme d'élevage de boeufs de 195 acres sur l'île d'Amherst près de Kingston, tandis que sa femme possède une maison sur la même île et qu'il est copropriétaire d'un club de pêche au nord

de Haliburton. Il est également le principal sociétaire d'une compagnie de briques.

M. James Snow, ministre des Services gouvernementaux, a déclaré au Star qu'après son élection il avait revu ses investissements et avait aussi démissionné de plusieurs postes de directeur de compagnie. Il lui reste des intérêts dans une ferme d'élevage de volaille et il est propriétaire d'une compagnie de construction.

M. James Auld, ministre de l'Environnement, a déclaré qu'il avait des titres de Bell Telephone.

M. John White possède cinq pour cent des actions de Canadian Industrial Supply Co. Ltd., après son élection. M. White avait vendu la plus grande partie de sa participation dans cette entreprise.

**Rapport au premier ministre**

Cinq autres ministres se sont contentés de dire au Star qu'ils avaient fait leur rapport au premier ministre: ce sont Léo Bernier, ministre des Ressources naturelles, le Solliciteur général, John Yaremko; le ministre de l'Agriculture, William Stewart, le ministre du Travail, Fernand Guindon, le ministre de la Justice, Allan Lawrence.

M. Gordon Carton, ministre du Transport et des Communications, a déclaré qu'il possède son propre domicile et un chalet, tandis que Charles McNaughton, président de la Commission de direction du gouvernement, dit être seulement propriétaire de son domicile.

## Traité prévoyant des représailles contre les pays qui ne sévissent pas contre la piraterie de l'air

d'après AP et UPI

WASHINGTON — Un sous-comité comprenant des représentants de 17 pays a commencé, hier, à Washington, à mettre au point un traité international prévoyant des représailles contre les pays qui ne sévissent pas contre les pirates de l'air.

Les Etats-Unis et le Canada cherchent à promouvoir un boycottage du service aérien international envers les pays qui refusent de rendre les passagers et les équipages détournés, et qui ne poursuivent ni n'extraient les pirates.

Par ailleurs, le gouvernement américain a annoncé samedi qu'il exigera des lignes aériennes desservant les Etats-Unis qu'elles se conforment aux mêmes normes de sécurité que les compagnies américaines. Le secrétaire aux Transports John Volpe a précisé qu'une réglementation proposée par l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) sur l'examen des passagers de leurs bagages deviendrait applicable à plus de 50 compagnies étrangères.

**Programme de sécurité**

En vertu de cette mesure chaque compagnie devra préparer un programme de sécurité pour empêcher les passagers d'emporter des armes à bord, vérifier les bagages avant qu'ils ne soient mis à bord, empêcher qu'une cargaison soit embarquée à moins qu'elle ait été traitée conformément aux normes de sécurité de la compagnie d'aviation. Les propositions doivent être soumises par écrit à la FAA, mais M. Volpe prévoit qu'en général cette réglementation se contentera de "formaliser" les mesures de sécurité déjà appliquées par les compagnies étrangères.

Quant au projet de mesures de restriction internationales contre les pays qui n'agissent pas contre les pirates de l'air, il reste à voir si des tiers pays vont accepter la suggestion américaine.

## TRESOR

SUITE DE LA PAGE A 1

intitulé "Paysage avec chaumière", valant au moins \$1 million. Il faudra cependant attendre le relevé complet de l'inventaire pour connaître le montant exact du vol.

Un policier a également émis l'opinion que les voleurs en plus de connaître le musée devaient être des amateurs d'arts car ces tableaux connus sont difficilement vendables sur le marché.

## FUSILLADE

SUITE DE LA PAGE A 1

deux hommes, n'attendent pas l'arrivée des gardes du pénitencier et démarrèrent en trombe.

Une chasse à l'homme comme tant d'autres commençait pour les agents Viau et Morin. Leur voiture, qui circule presque continuellement au ralenti mit quelque minutes à accélérer.

### Les policiers gagnent du terrain

On filait alors sur la Montée Saint-François à 75 milles à l'heure et la voiture de police gagnait du terrain. Nouveau geste imprévu: la voiture poursuivie s'arrête, un des occupants en descend, épaule une carabine (présument une M1 semi-automatique) et se met à tirer en direction des policiers. Ces derniers n'ont que le temps de se coucher sur le siège alors que leur voiture, qui roule encore lentement, s'immobilise dans le fossé qui longe la route.

### 60 balles tirées

Alors que les balles sifflent (littéralement) à leurs oreilles, les deux policiers descendent de voiture et rampent dans le fossé ne songeant qu'à s'abriter contre les balles.

Il leur est impossible de riposter: les assaillants sont à plus de 400 pieds de distance et sont armés de carabines de fort calibre. Les deux policiers, quant à eux, ne sont armés que de leurs revolvers (calibre 38) dont la portée est beaucoup trop faible.

C'est sans doute grâce à l'intervention rapide des gardes du pénitencier que les policiers doivent avoir la vie sauve. Les gardes de Saint-Vincent-de-Paul sont armés de carabines de calibre 303 et le bruit qu'elles faisaient était une musique bien douce aux oreilles des policiers qui avait cru, un moment, leur dernière heure arrivée.

### Qu'on nous donne des armes"

Le tir des assaillants cessa aussitôt et la voiture redémarrera. Il était temps: 60 coups de feu avaient été tirés et huit projectiles avaient touché la voiture de patrouille.

Le sergent-détective Maheu, de la Sûreté de Laval a ouvert une enquête, mais aux dernières nouvelles, aucune piste sérieuse n'avait été découverte. On a toutefois retrouvé la Dodge. A l'intérieur des vêtements neufs (pour un éventuel évadé?) et des ciseaux. Voulaient-ou couper une clôture?

C'est la deuxième fois que l'agent Morin est la cible de bandits; la dernière fois c'était en 1969. Quant à l'agent Viau, c'est la première fois, et ça lui suffit amplement.

Les deux hommes, visiblement ébranlés par l'expérience qu'ils venaient de vivre, n'avaient qu'un souhait à formuler: "Qu'on nous donne des armes". Ils estiment en effet que cette fois ils ont été chanceux d'avoir eu l'aide des gardiens du pénitencier; mais la prochaine fois, qui les aidera?

## MUNICH

SUITE DE LA PAGE A 1

de Toronto, devant les dirigeants de l'équipe d'athlétisme.

Ces derniers ont décidé de le réprimander vertement pour son attitude qu'ils jugent indigne d'un athlète participant aux Jeux Olympiques et ils ont décidé de référer son cas au chef de mission.

Même si la décision n'est pas encore prise, certaines déclarations lors de la conférence de presse de matin nous permettent de croire que Francis sera invité à quitter Munich par le premier avion disponible. Et ses sélections futures sont drôlement compromises.

## \$500 millions de fusées au rebut

CAP KENNEDY (UPI) — L'administration américaine de l'espace envisage de mettre au rebut pour plus d'un demi-milliard de dollars de fusées Apollo et de véhicules spatiaux parce qu'elle n'a pas les ressources nécessaires pour s'en servir.

Une décision à ce sujet devrait être prise d'ici quelques semaines.

L'administration dépense actuellement \$983.000 par an pour maintenir en état cet équipement, mais aucun emploi n'est prévu pour lui, et encore moins de fonds.

Après le lancement du laboratoire spatial Skylab le printemps prochain, il en coûtera annuellement de \$1,5 million à deux millions de dollars pour garder deux fusées Saturne-5 S prêtes à fonctionner. La direction de l'administration spatiale estime qu'il y a peu de chances que ces engins servent avant 1982. Ces fusées ont coûté \$122 millions chacune et elles sont les plus puissantes au monde, pouvant mettre en orbite une charge utile de 125 tonnes, ou envoyer 50 tonnes à la Lune. Les deux "de trop" le sont en raison de réductions budgétaires.



Ce tableau de Rembrandt intitulé "Paysage avec chaumière" fait partie du butin volé la nuit dernière au musée des Beaux-Arts de Montréal. Ce tableau de 15 1/2 pouces par 10 1/2 pouces est évalué à plus d'un million de dollars. Les cagoulards ont emporté 17 autres tableaux ainsi que 35 autres articles y compris des bijoux.

## Lévesque ne se présente pas aux élections partielles

par Louise COUSINEAU

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, ne sera pas candidat aux élections partielles qui auront lieu le 11 octobre dans les comtés de Duplessis et de Gatineau. Il occupera plutôt son autonomie à contrer la publicité fédéraliste à l'occasion des élections fédérales du 30 octobre.

M. Lévesque, qui était interviewé à l'émission "Politique Atout", à Radio-Canada, hier, a déclaré qu'il est contre le parachutage et que le comté de Duplessis ne manque pas de bons sujets à la candidature péquiste. Les conventions dans ce comté du nord-est québécois auront lieu les 11, 12 et 13 septembre, à Shefferville, Sept-Îles et Havre St-Pierre respectivement, afin d'assurer la plus grande participation possible dans cet immense comté.

### Des prédictions

Au sujet des élections fédérales, M.

Lévesque a fait des prédictions: le Nouveau parti démocratique et les conservateurs vont "donner une ronde" aux libéraux dans l'Ouest, les conservateurs vont l'emporter dans les Maritimes et finalement, cela donnera tout probablement un gouvernement minoritaire.

Quant à son propre rôle aux prochaines élections fédérales, c'en sera un de démystification: avec la séparation des juridictions, de dire M. Lévesque, on veut empêcher les Québécois de voir à l'ensemble de leurs affaires. Il veut aussi rappeler aux électeurs des quatre coins de la province que le Québec ne reçoit pas de cadeau du fédéral et qu'au contraire il a des dépenses supplémentaires pour faire partie du Canada.

### Oui à un débat télévisé

M. Lévesque a ajouté que l'atmosphère politique de l'automne sera propice à une grande campagne de recrutement durant laquelle il espère doubler le nombre de ses partisans en prévision des élections provinciales qui auront lieu en 73 ou 74.

Le chef du PQ a déclaré qu'il n'a rien contre M. Trudeau ou le parti libéral fédéral en particulier, mais qu'il faut se débarrasser du régime fédéral.

Il a ajouté qu'il est prêt à rencontrer M. Trudeau dans un débat télévisé, mais qu'il ne sollicitera pas la tenue d'un tel débat.

Quant aux péquistes, ils pourront voter pour le candidat de leur choix, a dit M. Lévesque, parce "qu'on paie encore des impôts au fédéral". Il a spécifié que le PQ n'a aucune entente

avec le NPD-Québec, "même si au point de vue social et économique, nos thèses se rejoignent beaucoup".

## Davis n'a pas encore accepté la démission de McKeough

TORONTO (PC) — M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, est arrivé samedi soir de retour d'un voyage à Londres. Il n'a pas fait de déclaration sur la démission présentée la semaine dernière par le Trésorier provincial, M. Darcy McKeough.

M. Davis devait être de retour hier seulement mais a avancé son arrivée suite à la démission de son ministre. M. Clare Westcott, assistant exécutif du premier ministre, avait déclaré plus tôt que M. Davis n'avait pas encore décidé s'il acceptait ou rejetait la démission de M. McKeough. Le premier ministre voulait d'abord avoir un entretien avec son trésorier.

Le trésorier provincial a démissionné après que des rapports eurent rendu publique son approbation d'une subdivision de terrain, propriété d'une compagnie dans laquelle il a des intérêts financiers, en décembre 1969, alors qu'il était ministre des Affaires municipales.

## Iron Ore s'apprête à se départir de 500 employés

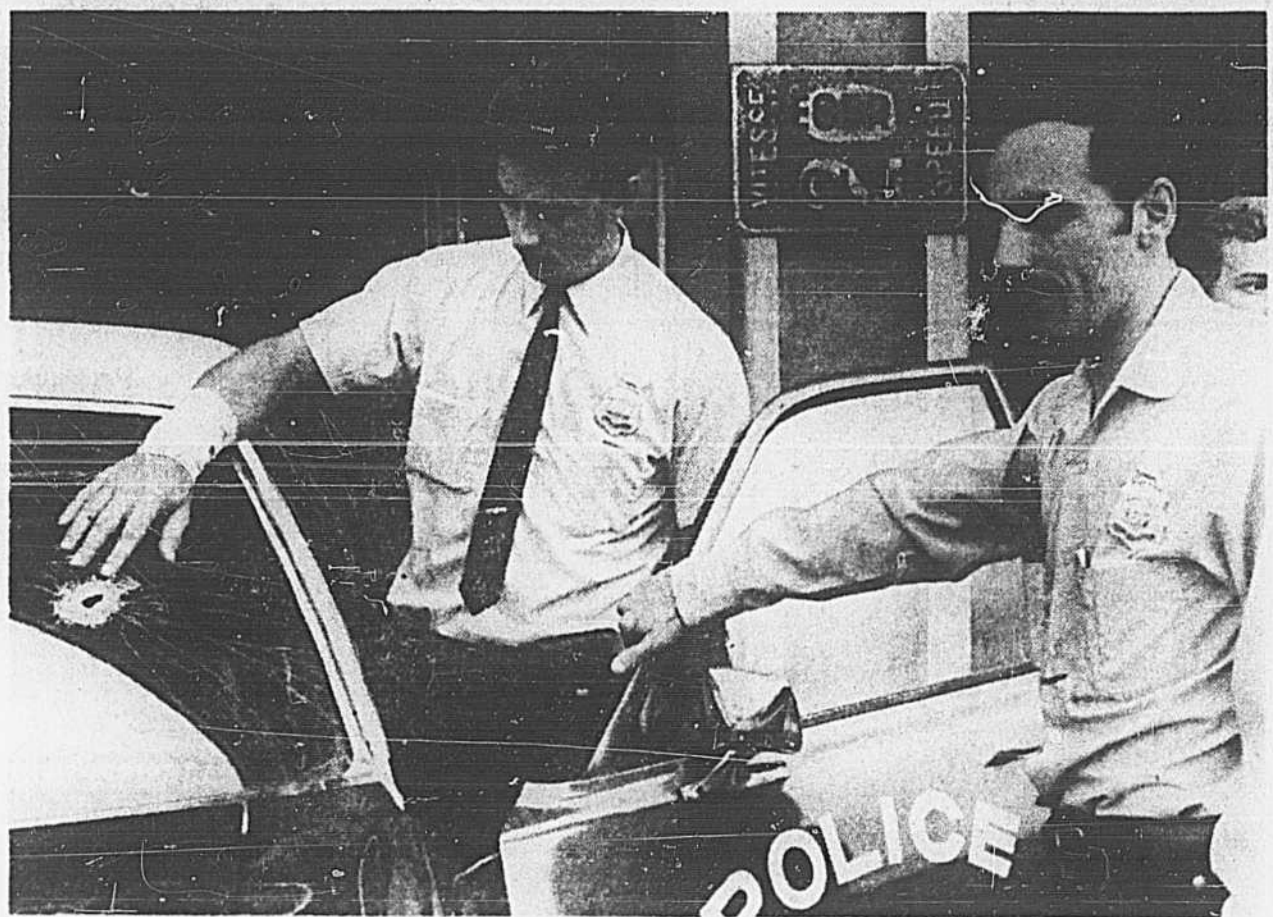
WABUSH, T.-N. (PC) — Selon le poste de radio CFLW environ 300 employés d'Iron Ore Co. of Canada, à Labrador City, ont reçu leur note de congédiement avec effet le 8 septembre tandis que 200 autres employés seront renvoyés le 15 septembre.

D'autre part, 14 entreprises qui emploient 1.200 personnes, participant à un projet d'expansion d'une valeur de \$300 millions, ont reçu ordre d'Iron Ore de retirer immédiatement leurs équipements du chantier de Labrador City.

Le poste CFLW a déclaré qu'Iron Ore avait décidé de cesser ses opérations à Labrador City à Terre-Neuve et à Schefferville au Québec pour plusieurs mois.

Aucun commentaire n'est parvenu d'Iron Ore.

La fermeture serait le résultat de la grève des métaux, commencée le 16 juin. Le mois dernier, les métaux ont rejeté les recommandations d'une commission d'enquête industrielle qui devait mettre fin à la grève.



Les policiers visés...

L'agent Jean-Paul Viau, à gauche, et son collègue, l'agent Serge Morin examinent les dégâts faits à leur véhicule lors d'une fusillade, qu'ils ont essuyée hier après-midi à proximité du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

## Accusé d'avoir démolit une toilette d'avion en plein "voyage"

Le faucon aime les hauteurs, c'est bien connu; mais il n'a pas toujours très bon caractère, ça c'est moins connu.

On a beau aimer les hauteurs, on ne peut, si on ne veut pas s'attirer les foudres de la loi des hommes, tout casser, même "en voyage".

C'est la leçon qu'aura peut-être retenue samedi matin, le jeune Charles Stanton Hawke, âgé de 20 ans, accusé d'avoir démolit une salle de toilette dans un avion de CP Air alors qu'il revenait de Hollande d'où, dit-il, il avait été déporté.

Il faut cependant excuser le jeune homme, a fait valoir le procureur de l'accusé, Me Roland Blais, car lorsque ces événements se sont produits il était sous l'effet de la drogue, "en voyage". Ce qu'ont semblé comprendre le juge Roger Lagarde et le procureur de la couronne Bernard Fournier.

## Cultiver ne paie pas toujours

Les lois sont de moins en moins sévères en ce qui a trait à la marijuana, mais on n'a toujours pas le droit de la cultiver. C'est ce qu'a appris, semble-t-il, M. Roger Duquette, samedi matin, en Cour des sessions de la paix alors qu'il était accusé de possession de 443 cigarettes de "gazonne" et d'avoir cultivé 21 plants.

Selon l'acte d'accusation, c'est à Saint-Constant, dans le comté de Laprairie, que la mari aurait été cultivée.

Le procureur fédéral, Me Louis-Philippe Landry, ne s'est pas pour autant opposé à la libération sous condition du prévenu, mais a pourtant exigé des garanties pour s'assurer que le prévenu serait en Cour lors de son enquête préliminaire. Il a dû, entre autres, s'engager pour une somme de \$500.

## les TRIBUNAUX

### Huissier accusé d'avoir omis de remettre \$3,250 à ses clients

Le juge Roger Lagarde a libéré sous condition un huissier, M. Serge Enciu, qui a comparu sous une douzaine de chefs d'accusation voulant qu'il aurait négligé de rendre compte de sommes totalisant \$3,250.

Ces sommes, selon les actes d'accusation, il les aurait perçues de personnes endettées envers diverses entreprises commerciales. Jusque-là, rien à reprocher. Les choses se seraient gâtées lorsque Enciu aurait négligé de remettre l'argent à ses "clients".

Tenant compte que l'accusé est un huissier de la Cour Supérieure et qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires, le substitut du procureur général, Me Bernard Fournier, a recommandé à la Cour de le libérer sous condition.

L'accusé devra, jusqu'à son enquête préliminaire, (le 8 septembre), aviser la Cour de tout changement d'adresse.

Les montants impliqués varient entre \$35. et \$985.

### Deux jeunes accusés de douze vols à main armée

Deux jeunes gens accusés de vols à main armée ont dû passer le long week-end de la fête du Travail derrière les barreaux.

Le juge Roger Lagarde en a ainsi décidé à la suite de la double comparution de Jean-Pierre Dubé, âgé de 19 ans, et de Pierre Boisvert, âgé de 20 ans, tous deux accusés d'une impressionnante série de vols qualifiés.

Une douzaine d'accusations en tout, (vols à main armée

## \$10 pour toucher une petite créance

QUEBEC (PC)—Un citoyen pourra désormais en déboursant tout au plus \$10 réclamer devant la Cour le paiement d'une créance inférieure à \$300. La loi favorisant l'accès à la justice adoptée par l'Assemblée nationale l'an passé est en effet entrée en vigueur vendredi.

Auparavant, il arrivait souvent que les frais et les honoraires de Cour étaient hors de proportion avec le montant de la réclamation. Par exemple, la partie perdante à une action de \$200 devait déboursier environ \$400 après le jugement de la Cour.

La loi d'accès à la justice exclut d'abord les avocats et les agents de recouvrement dans le cas des petites créances. Tout citoyen pourra

d'ailleurs faire valoir ses prétentions dans une des 84 Cours régionales expressément créées à cette fin par le ministère de la Justice.

En vertu de la nouvelle loi, le créancier doit se rendre chez le greffier de la Cour régionale où a lieu la cause de l'action et lui demander de rédiger la requête. Dans les dix jours suivant l'envoi de la requête, le débiteur doit prendre arrangement avec le créancier ou aviser le greffier s'il conteste le bien-fondé de la requête.

**Audition**  
Si les deux parties ne peuvent venir à un accord, le greffier déterminera avec elles la date et l'heure qui leur conviendraient le mieux pour l'audition. Le juge interrogera lui-même le créancier, le défendeur et les deux groupes de témoins.

Si les témoins refusent de se présenter à la Cour volontairement, le greffier les assignera par sub poena. Les frais judiciaires varieront entre \$5 et \$10, selon le montant de la réclamation, et le juge pourra condamner une partie à payer les frais de témoins.

Pour éviter que la cour ne devienne une agence de collection, les corporations et les acheteurs de créances ne peuvent se prévaloir de cette loi, comme d'ailleurs ceux qui font des demandes de pension alimentaire.

Il est intéressant de noter également qu'un jugement

sera rendu dans les trois semaines suivant la rédaction de la requête, de manière à accélérer ainsi les procédures judiciaires. Le ministère a



### A l'enterrement d'un motard

Dix-huit membres des gangs des Satan's Angels et des Gypsy Wheelers, de Vancouver ont formé une haie d'honneur à l'enterrement d'un Angel tué lors d'une fusillade dans un hôtel de Vancouver. La cérémonie a eu lieu à Burnaby en Colombie-Britannique.

### L'EDITORIAL

une page sérieuse teintée d'humour

la presse

### OPTOMETRISTES • OPTICIENS

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.

JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (9<sup>th</sup>) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9 A.M. à 5:30 P.M.  
JEUDI - VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. - SAMEDI: FERME

Laissez-vous aller avec la mesure...



### Dancez!

Même si vous n'avez jamais dansé, vous le ferez après votre première leçon! Un seul pas de base vous ouvre la porte à plusieurs danses: le fox-trot, la danse de discothèque, la danse sud-américaine, la valse. Apprenez tous ces nouveaux pas de danse.

Jetez-vous dans la danse maintenant!  
VENEZ AVEC UN SAISON PARTENAIRE.  
APPELEZ MAINTENANT  
878-3060

ECOLE DE DANSE  
**Arthur Murray**  
684 ouest, rue SAINT-CATHERINE  
(en face de Eaton au-dessus de Astor)  
Ecoles au Canada - E.-U. - Mexique  
Australie - Afrique du Sud.

### la presse

### livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.  
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

### DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DUPLESSIS ET DE GATINEAU

### ÉNUMÉRATION

## AVIS

AUX ÉLECTEURS DE SCHEFFERVILLE, SEPT-ÎLES

ET

AYLMER, HULL, (PARTIE)

LUCERNE, MANIWAKI,

TOURAINÉ

L'énumération des électeurs commencera mardi, le 5 septembre 1972, à neuf heures du matin, pour se terminer vendredi soir, le 8 septembre 1972.

Seuls les deux énumérateurs nommés par les présidents d'élection de Duplessis (monsieur Guy Roy) et de Gatineau (monsieur Hervé Sincennes), et portant l'insigne fourni par l'un d'eux, sont autorisés à faire le dénombrement des électeurs.

Il est donc rapporté que chaque famille laisse à la maison, le jour et le soir, une personne responsable pour recevoir les énumérateurs, leur donner le nom et l'âge de chaque électeur ayant le droit d'être inscrit sur les listes électorales et de voter lors des élections partielles tenues dans les districts électoraux de Duplessis et de Gatineau et dont le scrutin est fixé au 11 octobre 1972. (Articles 58 et 60)



PUBLIE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

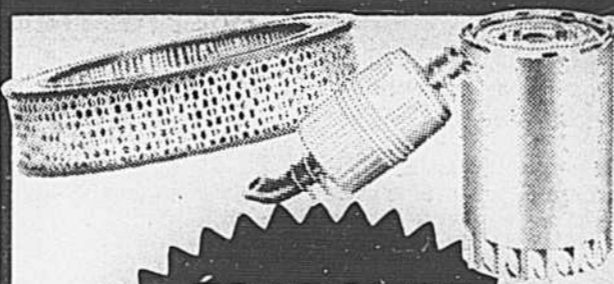
# Handy Andy

QUARTIERS GÉNÉRAUX DE PIÈCES D'AUTO ET DU SERVICE

SPÉCIAUX DE CETTE SEMAINE BON JUSQU'À SAMEDI

AIR - ESSENCE - HUILE

## FILTRES



ÉPARGNEZ

# 10%

Pièces de la plus haute qualité

Tous genres et grandeurs

UN PRIX PROFESSIONNEL

# REMISE EN ÉTAT DE FREINS

# 26<sup>95</sup>

Pour les voitures les plus populaires

Freins à disques et importés extra

VÉRIFICATION DE 1,000 MILLES GRATUITE

- Regarnissent les 4 roues avec des garnitures de freins de la plus haute qualité.
- Vérifient tous les cylindres de roues
- Vérifient toutes les lignes et tuyaux
- Vérifient et mesurent tous les tambours de freins
- Nettoient et lubrifient les contre-plaques
- Nettoient et lubrifient le mécanisme d'ajustement
- Vérifient les joints de roues avant et arrière
- Vérifient le cylindre principal
- Ajustent tous les freins
- Vérifient si les lumières de freins fonctionnent
- Essaie à la route



BOUGIES A/C OU AUTOLITE

# 77¢

Catégorie non-résistante. Limite de 1 paquet par client. (8 ou 10 bougies)

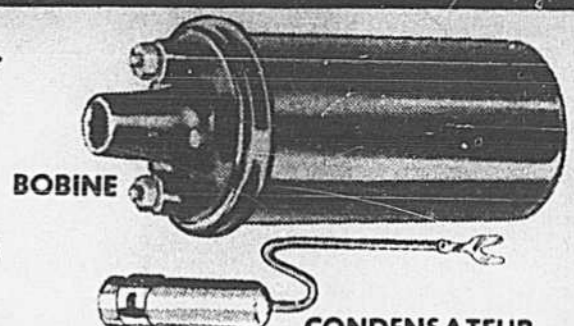


GROSSE CANNETTE DE 16 oz FLUIDE DE FREINS

# 77¢

Fluide extra épais excelle la plupart des spécifications. Performance toute température.

NÉCESSAIRE DE QUALITÉ POUR ALLUMAGE



Marque, modèle, année de l'auto. (Liste partielle seulement, nous fournissons les pièces pour la plupart des véhicules)	POINTES	ROTOR	CONDENSATEUR	BOBINE
CHEVROLET, CHEVELLE, CHEVY II, CAMARO, PONTIAC, ACADIAN, BEAUMONT, FIREBIRD				
1963-71 La plupart 6 cyl.	1.79	47¢	68¢	5.19
1959-71 La plupart 8 cyl.	2.16	80¢	68¢	5.19
DODGE, PLYMOUTH, VALIANT				
1963-71 La plupart 6 cyl.	1.33 à 1.44	47¢ à 60¢	72¢	5.19
1960-71 La plupart 8 cyl.	1.33 à 1.44	47¢ à 56¢	72¢	5.19
FORD, FAIRLANE, FALCON, MUSTANG, MONTEGO, TORINO, METEOR, COMET.				
1960-71. La plupart 6 cyl.	1.29	42¢ à 56¢	68¢	5.19
1960-71. La plupart 8 cyl.	1.29	42¢	68¢	5.19

MAGASINEZ JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 HRES. SAMEDI JUSQU'À 5 HRES P.M.

UTILISEZ VOTRE CRÉDIT

CENTRE D'ACHAT ROSEMÉE  
625-0146

1595 EST RUE MONT ROYAL  
526-2514

6338 BOUL. ST-LAURENT  
277-6500

CENTRE D'ACHAT VILLE JACQUES CARTIER  
677-3201

CENTRE D'ACHAT ST-MARTIN  
681-1664

5580 CHEMIN CÔTE DE LIÈSSE  
733-5391

3575 BOUL. TASCHEBAU  
676-0231

CENTRE D'ACHAT MAISONNEUVE  
527-2371

CENTRE D'ACHAT CHAMPLAIN  
351-0590

4010 EST RUS ONTARIO  
521-6663

3850 OUEST RUE SHERBROOKE  
486-8743

CENTRE D'ACHAT LAVAL OUEST  
627-3693

CENTRE D'ACHAT DUVERNAY  
661-7733

CENTRE D'ACHAT ST-JEAN-TALON  
729-1880

8799 BOUL. NEWMAN  
366-5323

MAGASINS AVEC CENTRES-SERVICE

# 30

TERRE DES HOMMES MAN AND WOMEN'S WORLD

Une convention entre les journalistes et les typographes veut que le chiffre 30 placé au bas d'un article indique qu'il s'agit de la fin du texte et qu'aucun paragraphe ne viendra s'y ajouter. En cadrant un "30" à l'extrémité de cette affiche, le photographe de LA PRESSE indique donc que la saison actuelle de Terre des Hommes est rendue à sa toute fin. (30).

## Dernières heures de TdH

Terre des Hommes vit ses dernières heures pour la saison 1972. A 21 heures, les pavillons fermeront leur porte et à minuit un feu d'artifice tiré au-dessus du lac des Dauphins sur lequel évolueront des skieurs aquatiques marquera la fin de la saison.

L'an dernier, malgré la pluie, plus de 300,000 personnes avaient profité du jour de la fête du Travail qui était également le jour de clôture de Terre des Hommes pour rendre une dernière visite aux îles.

Hier, à 20 heures, 57,013 personnes avaient franchi les tourniquets de l'île Sainte-Hélène pour porter le grand total des visiteurs à 1,386,353 ce qui est nettement moins que la saison précédente qui a vu le nombre de visiteurs se chiffrer à 7,027,749. Il faut dire que cette année, seule l'île Sainte-Hélène a été ouverte au public et avec plus d'un mois de retard sur la date prévue à la suite de la grève des cols bleus de la ville de Montréal.

Le bilan de cette saison sera connu au cours des prochains jours. Mais d'ores et déjà on sait que le pavillon de la République populaire de Chine a été l'un des plus courus. Il s'agissait de la première représentation publique de ce pays depuis de très nombreuses années.

Si les Montréalais voient cette saison se terminer avec une certaine nostalgie ce n'est pas le cas de toutes les hôtesses de Terre des Hommes. Quelques-unes ont hâte de rentrer à l'école ou de prendre des vacances. D'autres sont "tannées" de se faire commander si les piscines de l'île Sainte-Hélène sont américaines et si on peut marcher sur les rails des mini-raills pour prendre des photos.

Une fois de plus Terre des Hommes ferme ses portes mais cette fois ce n'est pas dans l'incertitude de l'avenir car on se rappellera que le gouvernement du Québec a assuré son avenir pour trois ans.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

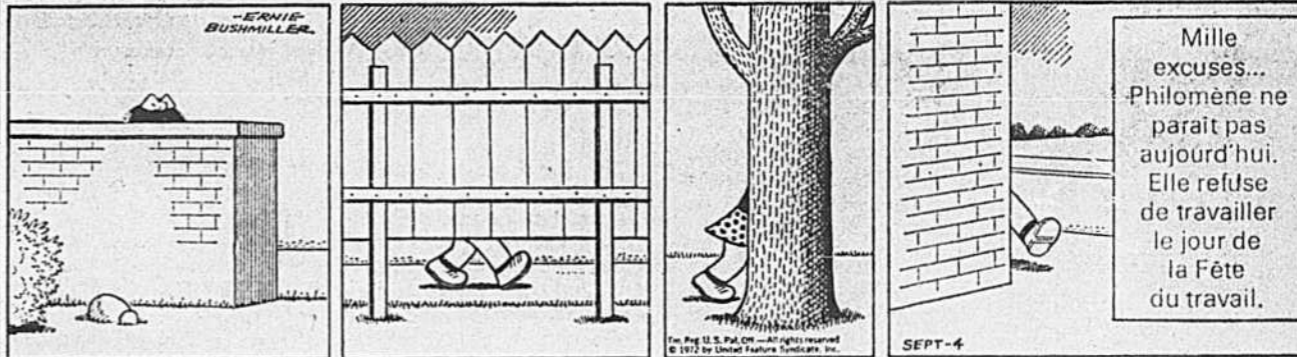
### Fête populaire à Val-David

Le comité de citoyens de Val-David a organisé depuis samedi et jusqu'à ce soir une fête populaire avec danses, marché aux puces, spectacle, etc. pour récolter des fonds en vue de rembourser les dettes encourues par le comité dans sa campagne contre la destruction de l'environnement de ce village par la compagnie Simard et Beaudry qui y creuse des carrières de gravier. Le comité a un besoin immédiat de \$1,000. Les fonds que rapportera la vente de quelques objets à ces demoiselles alimenteront la caisse du comité de citoyens.

### TARZAN



### PHILOMÈNE



### LE PAPA DE LILI



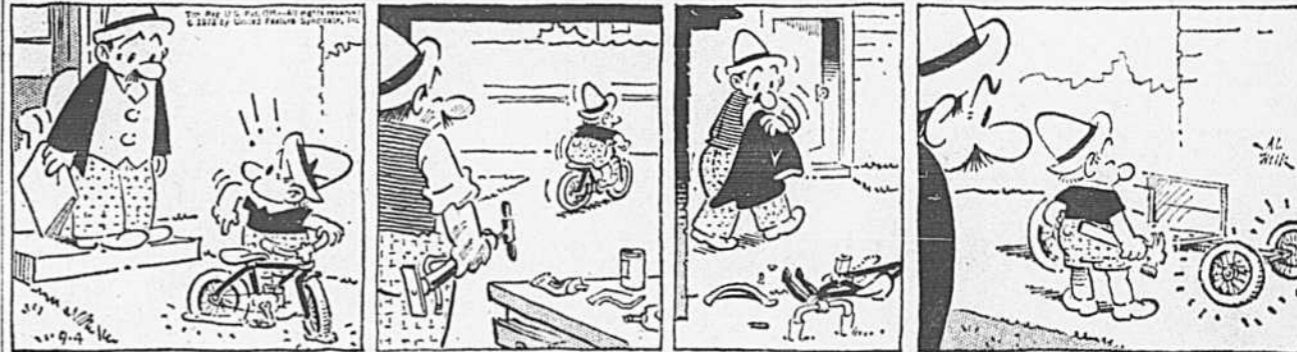
### BOZO



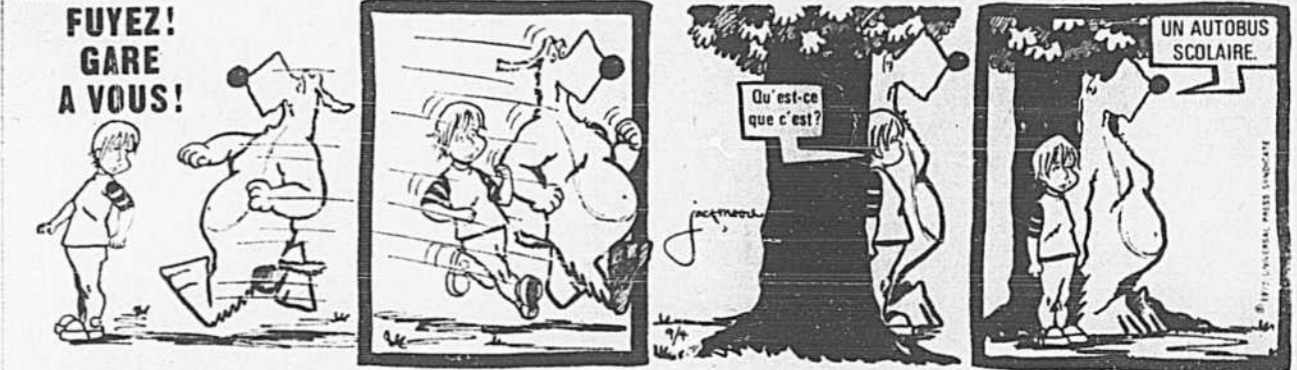
### RUE DES FAINÉANTS



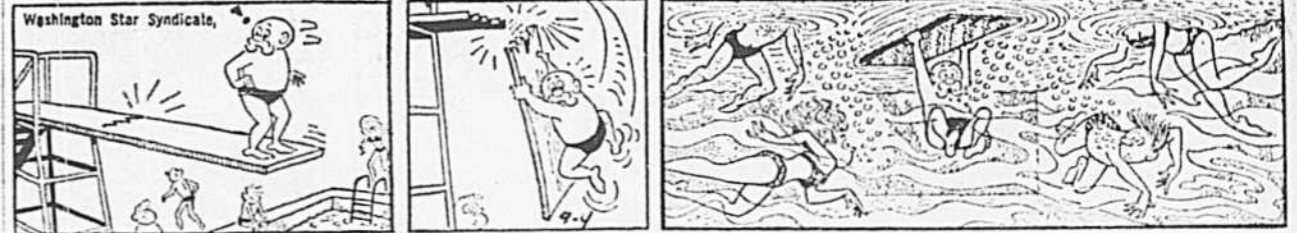
### FERDINAND



### KELLY



### MON ONCLE



### PEANUTS



### BATMAN ET ROBIN



Partout...  
pour nous  
Radio-Canada  
est là!



### Actualités 24

Un magazine vivant d'une heure qui met, chaque jour, le monde à votre portée. Une heure complète d'information, de conseil et d'analyse. Une équipe de journalistes chevronnés. Lire et écouter les événements internationaux. L'autre au questionnement. L'autre au débat. L'autre aux nouvelles distinctes. L'autre aux nouvelles politiques. L'autre aux nouvelles sportives. L'autre aux commentaires.

Animateur: Wilfrid Lemay.  
Lecteur: Joel LeBlond.  
Étude des concours des reprises: Guy Lamarche, Michel Pélissier, Jean-Jacques Ducharme, Roger Bouchard, Claude Gauthier, Tremblay et les correspondants de Radio-Canada à Québec, Ottawa, Washington, New York, Lima, Paris, Londres et Hong Kong.

Du lundi au  
vendredi à 18h30.

On regarde  
Radio-Canada



Bilan provisoire du long week-end

# 14 morts au Québec, 53 au Canada

Les milliers d'automobilistes qui ont pris la route au début de ce long week-end de la fête du Travail ne sont pas encore sur le chemin du retour mais hélas on pouvait déjà, la nuit dernière, déplorer 14 pertes de vie sur les routes du Québec.

Dans l'ensemble du pays, pour lequel le Conseil canadien de la sécurité a prévu un total de 85 morts dans des accidents de la route, un bilan provisoire atteignait 64 morts accidentelles à minuit hier. De ce nombre, 53 sont survenues sur les routes. Le Québec et l'Ontario viennent en tête avec chacune 14 victimes tandis que la Nouvelle-Ecosse en a quatre, le Nouveau-Brunswick six, et la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, chacune cinq.

Au Québec, outre les 14 accidents routiers, deux personnes sont mortes accidentellement vendredi; une fillette s'est noyée et un homme a été écrasé sous son tracteur.

**Daniel Sirois**, 23 ans, du rang 8 à Saint-Athanase, comté de Kamouraska, **Carol Sirois**, 27 ans de Escourt, comté de Témiscouata, et **Ernest Bérubé**, 21 ans de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, ont trouvé la mort, vers une heure du matin, hier, dans une collision frontale survenue sur la route 289 à Pelletier Station dans le comté de Kamouraska.

**Michel Tousignant**, 25 ans, du 6415 rue De Roche à Montréal, a été tué, un peu plus tard dimanche, vers 4h.45, quand son auto a dérapé sur la route 265 à Parisville, dans le comté de Lotbinière.

**Serge Cloutier**, 28 ans, du 5789 Bordeaux, à Montréal, également victime d'un dérapage, a trouvé la mort, vers 1h.25 dimanche matin, à Pike River.

Deux voitures se sont heurtées, samedi soir vers 8h.10, sur la route 46 à Notre-Dame-du-Nord, dans le comté de Témiscamingue. Cet accident a fait un mort, **Maurice Berneske**, 46 ans, de Notre-Dame-du-Nord, comté de Témiscamingue.

**Thérèse Fournier**, 20 ans, du 93 rue Thomas à Aylmer, a perdu la vie samedi après-midi, vers 2h., lorsque son auto a capoté sur la route 8 à Anger, comté de Papineau.

Un accident similaire s'est produit sur la route 1 à Westbury, comté de Compton, samedi à p r è s - m i d i vers 1h.45.

Il a coûté la vie à **Françoise Rouleau**, 19 ans, route rurale no 2 à Magog, comté de Stanstead, qui avait pris place dans la voiture qui a capoté.

A 1h.50, samedi après-midi, **Tommy Sauvageau**, 4 ans, du 475 Chemin du Roi à Deschambault, comté de Portneuf, a été tué lorsque son mini-trail a heurté une auto, près de la demeure de ses parents.

**Mlle Hélène Pilote**, 19 ans, du 632 rue St-Cyrille, à Québec, a été tuée, samedi matin, vers 9h.45, quand son auto a capoté sur la route 138 à Baie St-Paul.

Un enfant de 5 ans a été heurté par une voiture samedi matin, vers 9h.30, dans le rang St-Antoine à Ste-Gertrude, comté de Nicolet, et a perdu la vie. Il s'agit de **Denis Mailhot**, 15 Douglas Road, Massena, à New York. Une jeune fille, **Linda Beauséjour**,

16 ans, 454 boul. 9-c à Côte Ste-Catherine, a connu le même sort, samedi matin, vers 1h., quand une auto l'a heurtée, près de la demeure de ses parents.

**Marc-André Bouchard**, 25 ans, 150 rue du Zouave à Valleyfield, a trouvé la mort, vendredi soir, vers 8h.10, dans une collision de deux automobiles, survenue sur la route 5-22 à Canton Cleveland, comté de Richmond.

**Colette Legendre**, 6 ans, fille de **Maurice Legendre**, de la route rurale no 5 à Sherbrooke, a été tuée quand elle a été heurtée par une auto, à St-

**François Xavier de Brompton**, comté de Richmond.

**Victime de l'onde**

**Hélène Cormier**, 2 ans, 75-A Montcalm à Kénogami, s'est noyée vendredi soir, vers 7h., dans la rivière à L'Our, au rang des Chutes à St-Ambroise.

**Accident de ferme**

**Guy Marcoux**, 37 ans, du rang 4 à Ste-Marie de Beauce, a péri vendredi soir, vers 6h., écrasé sous son tracteur qui s'était renversé sur lui à sa ferme.

## Un détenu est poignardé à mort au Massachusetts

(UPI) Un détenu de la prison d'Etat du Massachusetts, âgé de 29 ans, a été poignardé à mort hier lors d'un combat au couteau tandis que presque 600 prisonniers étaient enfermés dans leurs cellules à la prison d'Etat du Nevada à la suite de l'explosion de bombes incendiaires. Samedi, 600 autres détenus étaient eux aussi confinés dans une prison de comté au New-Jersey du fait d'un arrêt de travail du personnel de l'établissement.

Le détenu tué a été identifié. C'est **John J. Gillis**, d'East Boston. Il purgeait une peine de trois à dix ans de prison pour vol à main armée dans la section de sécurité maximum de la prison d'Etat Walpole et fut poignardé.

Des heures plus tard, le sénateur d'Etat **Francis X. McCann**, démocrate de Cambridge, demandait au gouverneur **Francis W. Sargent**, à la suite de ce drame, de remettre en usage

une section de ségrégation à la prison d'Etat de Walpole.

Au Nevada, tous les détenus de la prison d'Etat étaient hier confinés à leur cellule tandis que les autorités enquêtaient sur l'explosion de bombes incendiaires au réfectoire.

Le directeur **Carl Hocker** a ordonné que deux détenus soient placés en détention solitaire après que trois bombes incendiaires eurent été lancées dans le réfectoire vide, samedi. Les dommages ne sont pas importants et nul n'a été blessé.

**Hocker**, qui a refusé de nommer les suspects, dit que les autres prisonniers vont rester enfermés dans leurs cellules et nourris de sandwiches jusqu'à ce que son personnel ait terminé son enquête.

**Mouvement de protestation**

L'incident est survenu après que quelque 300 détenus eurent entrepris une protestation "non-violente" contre les conditions qui prévalent dans cette institution vieille de cent ans.

Par ailleurs, 600 détenus de la prison du comté d'Essex à Newark au New-Jersey ont été enfermés samedi dans leurs cellules et privés de services à l'occasion d'un bref arrêt de travail du personnel membre d'une section de l'association d'entraide policière.

Un porte-parole de cette section a déclaré samedi que l'ensemble de la relève de jour, comptant 80 hommes, s'était rassemblé devant la prison à l'heure pour le travail, mais n'était pas entré. Le personnel qui devait être relevé a enfermé les détenus dans leurs cellules et refusé de faire quoi que ce soit sauf de servir des repas.

Après que les cadres syndicaux de cette section portant le numéro 153, eurent conféré avec le shérif **John F. Cryan**, le conflit a été réglé avant midi, soit quelque quatre heures après le début de l'arrêt.

## 800 incendies de forêts dans le nord de la Californie

REDDING, CALIF. (UPI) — Environ 1,000 pompiers ont profité d'un bref répit des orages, hier, pour contrôler les centaines d'incendies qui ont éclaté dans les forêts sèches du nord de la Californie.

D'après les autorités, plus de 800 incendies, causés par la foudre, ont éclaté ces six derniers jours. Mais la plupart ne se sont pas trop étendus, et presque tous ont été circonscrits hier.

La foudre a rallumé relativement peu de foyers pendant le week-end mais les prévisions météorologiques ont annoncé plusieurs orages "secs", pour ces prochains jours. 200 foyers brûlent encore dans les

forêts nationales du nord de la Californie, et 56 dans des territoires privés, a annoncé un porte-parole du service américain de la forêt. Cependant, seulement une douzaine d'incendies sont incontrôlés.

Certains foyers ayant pris dans des gorges inaccessibles, des parachutistes ont dû être envoyés pour combattre les flammes. L'incendie le plus grave a été celui de la forêt nationale de Klamath où 70 acres ont brûlé sans aucun contrôle.

Un porte-parole a expliqué que les avions qui survolaient la région pour combattre le feu, n'ont pu continuer car la fumée empêchait toute visibilité.



Photo UPI

Dans le ciel de New-York, une banderole proclame déjà la gloire de **Bobby Fischer**, "premier Américain champion du monde des échecs". Ce genre d'honneur est habituellement réservé aux auteurs d'exploits uniques... et aux vainqueurs des Séries mondiales de baseball...

## Fischer accordera un match-revanche à Spassky si l'enjeu est acceptable

REYKJAVIK, Islande (AFP, AP et UPI) — Bobby Fischer a l'intention d'accorder un match-revanche à Boris Spassky pour le championnat mondial des échecs. A la condition, a-t-il précisé, que les conditions financières soient "acceptables".

Fischer a fait cette déclaration dans une entrevue qu'il a accordée à l'issue de la cérémonie qui a marqué dans la capitale islandaise son accession au titre d'onzième champion du monde.

Pour ne pas déroger à ses bonnes habitudes, il est arrivé en retard au banquet: le président de la Fédération internationale des échecs, **Max Euwe** de Hollande, et l'ex-champion **Spassky** l'attendaient depuis cinquante minutes, ainsi que quelque mille passionnés des échecs qui ont payé \$22 chacun le privilège de participer à cette "fête viking" qui se déroulait dans la salle même où s'est tenu pendant près de deux mois le "match du siècle".

Au début du repas, le champion déchu et le nouveau détenteur du titre étaient assis de part et d'autre de **Max Euwe**, mais ils ont bientôt demandé à changer de place. Ils se sont

installés l'un près de l'autre. Fischer a sorti un échiquier de sa poche, et ils ont commencé à analyser la 21e partie de leur rencontre. C'était la première fois qu'ils se parlaient depuis huit semaines.

**Premier dialogue**

"J'ai beaucoup apprécié le match, a alors déclaré Fischer. C'était un beau combat et j'aimerais rejouer contre vous l'an prochain."

"Une revanche vous ferait-elle réellement plaisir?" a demandé Spassky. "Oui, oui, absolument, je le souhaite", a répondu le champion. Celui-ci a par ailleurs laissé entendre que le match pourrait se dérouler à Las Vegas, et que l'enjeu devrait être de l'ordre d'un million de dollars.

D'autre part, dans une entrevue accordée à la BBC, Fischer a déclaré: "Mon ambition est maintenant de demeurer toute ma vie champion du monde." Tout le long de la conversation, il s'est montré raisonnable et très posé, fort différent de l'image qu'on a eue de lui depuis quelques mois.

Il a dit notamment qu'il aimait beaucoup Spassky, qui est le meilleur joueur qu'il ait jamais rencontré, et qu'à aucun moment au cours du match il n'a eu à se plaindre de son comportement. S'il en a eu, c'est contre les conditions qu'on lui faisait... et même là, il a admis qu'il "comprend" les problèmes des organisateurs.

Par ailleurs, à un journaliste Yougoslave il a affirmé que sa victoire revêtait "une importance historique": "Je pense, a-t-il ajouté, que nous commençons vraiment à jouer aux échecs. Les Soviétiques avaient tué le jeu, l'avaient limité. Je ne crois pas que la faute incombe aux joueurs, mais à leur gouvernement..."

Que fera le champion maintenant? Il a l'intention de jouer beaucoup, et de se faire grassement payer pour ce faire. Dans son entourage, on prétend qu'il entend gagner autant d'argent qu'une vedette de football, de baseball ou de tout autre sport professionnel.

Déjà plusieurs entreprises veulent utiliser son nom à des fins commerciales, et la rumeur veut que les sommes qu'elles offrent soient astronomiques.

BALAYEUSES — POLISSEUSES — LAVEUSES DE TAPIS  
**VENTE-LOCATION RÉPARATION**  
Pièces authentiques  
Sacs — Filtres — Courroies  
VACUUM REBUILDERS MTL INC.  
5778, BOUL. ST-LAURENT 273-2821

**BREVETS D'INVENTION**  
Marques de commerce  
Dessins de fabrique  
en tous pays  
**MARION ROBOC & ROBOC**  
2100, Drummond, Montréal 107  
Téléphone 288-2152

**AUBAINE RÉSIDENCE**  
pour étudiants  
hommes ou femmes  
**\$350**  
Chambres complètement meublées  
de septembre à avril.  
Nombre limité de chambres disponibles, appeler  
**YMCA CENTREVILLE**  
1441 rue Drummond  
849-5331 poste 723

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC  
**LYCÉE MONT-ROYAL**  
(INSTITUT ALIE)  
President: **Fernand Alie**  
Directeur general: **Robert Prévost**  
Directeur des services pédagogiques: **Michel Chouinard**  
Cours menant au C.E.G.E.P.  
Secondaire I - II - III - IV - V.  
Cours commercial  
Secrétaire legal  
Secrétaire de services  
Steno-dactylo  
— Enseignement personnalisé  
— Insistance sur le recyclage  
**845-9145**  
4364, rue Saint-Denis, Montréal 131.  
(Metro Mont-Royal)

**EATON**

**Produits de soins et de maquillage "Yardley simplicité"**

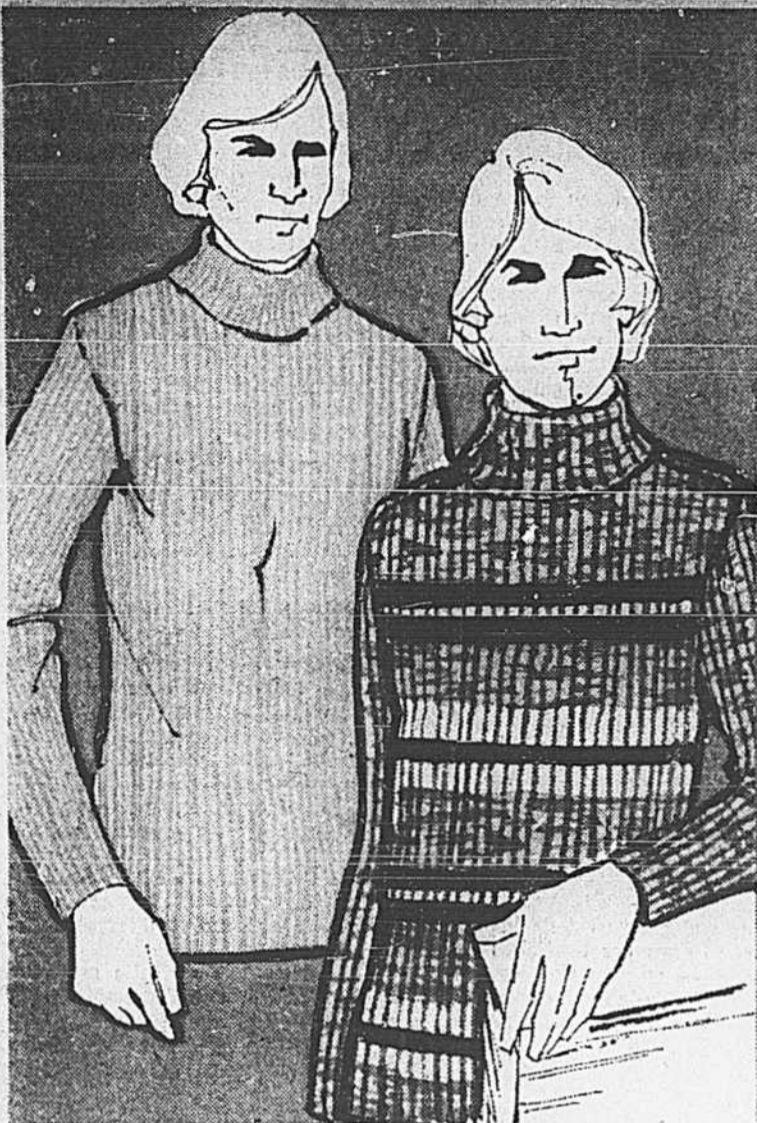
Simplicité est le nouveau concept de produits de beauté et de maquillage de Yardley. Une formule composée d'ingrédients emollients et adoucissants et de protéines naturelles. Simplicité est pour vous aider à être encore plus belle, de façon naturelle. Tout simplement!

1) Gelée hydratante -Moisture Gel-	5.00
2) Gelée crémeuse -Night Cream Gel-pour la nuit.	6.00
3) Fond de teint liquide -Liquid Foundation-. En beige, bronze, cuivre, ivoire, pêche ou rose.	3.50
4) Gelée démaquillante -Gel Cleanser-pour peau sèche ou peau grasse.	6.00
5) Poudre pressée -Pressed Powder-. En beige, bronze, cuivre, ivoire, pêche ou rose.	3.50
6) Fards-paupières en poudre -Powder Eye Shadow-. Aqua -Fresh Aqua-, bleu -Fresh Blue-, vert -Fresh Green-, lavande -Fresh Lavender-, taupe -Fresh Taupe-, blanc -Fresh White-.	3.50
7) Gelée tonifiante -Toning Gel-	5.00

Demandez conseil à Mlle Francine Desrochers, représentante de beauté Yardley, chez Eaton centre-ville (rez-de-chaussée) du MARDI 5 au SAMEDI 9 septembre.  
EATON centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Clair - Rayon 216  
**Rendez-vous ou téléphonez 842-9211**

# Aubaines - METRO EATON

CENTRE-VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et ANJOU



Col roulé en acrylique lavable

Spécial  
**2 pour 1075**

Tricot côtelé à manches longues pour plus de confort cet automne.  
Couleurs unies en marine, brun, raisin naturel ou gris.  
Tons chinés avec rayures contrastées en marine, beige ou gris.  
Les deux modèles dans les tailles petite, moyenne, grande ou forte.

Spécial 5.49 ch.

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 728



Pyjamas en finette de coton

Spécial  
**2 pour 590**

Siège ballon, jambes à revers. Haut agrémenté de liséré en contraste. Tons fantaisie de bleu, havane ou vert. Tailles petite (34-36); moyenne (38-40); grande (42-44); forte (46-48).

Spécial 2.99 ch.

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 928



Achat spécial! Veston sport pour hommes

Spécial **2999** ch.

En mélange polyester et laine. La sélection comprend une vaste gamme d'écossais, de prince de Galles, de carreaux fenêtres ou de quadrillés audacieux. Frontal simple à 2 boutons, poches à rabat et fente médiane au dos. Tailles courante 36 à 46; courte 36 à 44; élancée 40 à 46 dans le lot. Voici un achat spécial fort avantageux!

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 729



Chaussures de cuir John White pour hommes

Chaussures de qualité importées d'Angleterre et traitées «Sanitized» pour une fraîcheur hygiénique durable. Pointures en demies 7 à 11.

- 1) Bottes, glissière latérale 8". Semelle et talon synthétiques. Brun seulement. Largeur D.
- 2) Blucher 3-oeillets. Empeigne de cuir grenu, semelle synthétique et talon caoutchouc. Noir ou brun. Largeur E seulement.
- 3) Oxford façon balmoral 6 oeillets. Semelle synthétique, trépointe Goodyear et talon. Noir seulement. Largeur D.
- 4) Brogue à languette montante. Empeigne de cuir grainé, semelle synthétique, trépointe Goodyear et talon caoutchouc. Brun seulement. Largeur D.

**14<sup>99</sup>** paire

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 937

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211** Livraison sans frais des commandes de plus de 3.00



Sous-vêtements «Fruit of the Loom»

Spécial  
**6 pour 450**

Tricot de «Fortrel» (polyester) et coton en bleu, vert ou ton or. Caleçon à coutures aplaties devant et bande de taille sur élastique. Gilet d'athlète doté de coutures aplaties à l'encolure et aux emmanchures. Tailles petite (6 à 8); moyenne (10 à 12); grande (14 à 16). Spécial 4.79 ch.



Faux col roulé entièrement acrylique

Spécial  
**2 pour 900**

Tricot acrylique finement côtelé avec patte -zippée- devant. Teintes populaires de brun, marine, violet ou rouge. Tailles petite (6 à 8); moyenne (10 à 12); grande (14 à 16). Spécial 4.59 ch.

EATON centre-ville (niveau du métro), Anjou, Pointe-Claire — Rayon 932

En exclusivité chez Eaton!  
Billets pour le

## Tournoi international de tennis Rothmans

Aréna Maurice-Richard du 10 au 17 septembre

Les billets sont en vente chez Eaton centre-ville, au Bureau de Crédit au sixième étage et au Bureau de Poste au quatrième étage, ainsi qu'à Anjou et Pointe-Claire. Renseignements: 842-9331.

Hé, les enfants!

## Participez au concours de la LCF d'Eaton

Si vous êtes amateurs de football, âgés de 14 ans et moins, remplissez un bulletin comportant la signature de vos parents ou tuteur, vous trouverez ces bulletins à la boutique LCF d'Eaton: «Les Alouettes», au rayon des jouets, chez Eaton, centre-ville (cinquième étage), Anjou et Pointe-Claire. Vous courrez la chance de gagner — deux billets pour une partie à domicile des Alouettes. — un casque-radio officiel de la LCF. — un ballon de football LCF en vinyle. — un VOYAGE POUR LA PARTIE DE LA COUPE GREY 1972.

De nouveaux gagnants seront tirés avant chaque partie à domicile des Alouettes. NOTE: Les billets pour les parties des Alouettes sont maintenant en vente chez Eaton.